



ASBL Aidants Proches

Rapport d'activités

Rédaction : Adelle Royer, Amandine Nihoul, Christian Carpentier,
Christine Doms, Élisabeth Knuts, Maxime Delaite, Romain Arnoux, Sigrid Brisack.

Éditeur responsable : Maxime Delaite – ASBL Aidants Proches

ISSN : 2593-1571

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
SERVICE APPUI & ACCOMPAGNEMENT	7
La permanence Info'Aidants	8
Perspectives 2026	18
Notre place dans le réseau local	19
Promotion santé province du Luxembourg.....	21
Suivi des projets aidants-proches portés par la Mutualité Chrétienne	21
Les aidants-proches du sud de l'arrondissement de Verviers	22
SERVICE ÉTUDE & PLAIDOYER.....	23
Représentation politique et lobbying.....	24
Projet Européen FSE+	26
ERASMUS+	28
Éducation permanente	29
Participation à la recherche et accompagnement des étudiants.....	31
Recherche.....	32
SERVICE FORMATION & SENSIBILISATION	36
2025 en un clin d'œil.....	37
Modules fermés	39
Sensibilisations ouvertes	39
Perspectives 2026	40
SERVICE COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTS.....	41
12 ^e édition de la Semaine des Aidants-Proches	42
Les retours dans la presse.....	44
Mailings, articles et réseaux sociaux	45
Les livrets thématiques	46
Les flyers d'information.....	47
Goodies	48
Le site Doc'Aidants	48
Réunions de service.....	48
Perspectives 2026	48
SERVICE ADMINISTRATIF & FINANCIER.....	49
Aspect financier	50
Formation continue	50
Cartes d'urgence.....	51
CONCLUSION	52

Introduction



**L'ASBL Aidants Proches est le centre de référence pour
et sur la proche-aidance en Wallonie.**

**Notre objet social est de reconnaître et soutenir ses acteurs.
Nous le faisons quelle que soit la situation de l'aidant-proche,
qu'il s'agisse de son lien de parenté ou d'amitié avec le proche-aidé,
mais aussi de son statut socio-professionnel.**

**Nous le faisons également quelle que soit la situation
de dépendance du proche, qui peut être due à une maladie,
à un handicap ou à un âge avancé.**

Notre année 2025 a été une année riche, intense et profondément porteuse pour notre association. Mois après mois, nous avons poursuivi notre développement avec énergie et détermination, tout en renforçant progressivement notre place dans le paysage institutionnel et associatif. Une reconnaissance qui, si elle reste encore en construction, n'en est pas moins bien réelle et en constante progression, tant auprès des aidants-proches que des professionnels et des décideurs publics.

Pluralistes et indépendants, ancrés dans une longue tradition de concertation et de travail en réseau, nous affirmons plus que jamais notre singularité : celle d'être la seule association à porter une approche

transversale de la proche-aidance à l'échelle de la Wallonie. Notre action se déploie du niveau régional au niveau européen, en passant par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fédéral, nous permettant de défendre une vision globale, cohérente et ambitieuse.

Les chiffres publiés par Sciensano en 2025 rappellent l'ampleur de l'enjeu : près de 700.000 Wallons sont concernés, dont 220.000 jeunes aidants-proches. Face à cette réalité, notre mobilisation ne faiblit pas, bien au contraire. Écouter, orienter, former, sensibiliser, porter la voix des aidants-proches : autant de missions que nous avons continué à déployer avec force et conviction tout au long de l'année.

Le contexte politique, marqué par les élections de juin 2024 et l'installation de nouveaux gouvernements, ouvre par ailleurs des perspectives encourageantes. Des engagements ont été pris, des dynamiques sont en cours, et nous sommes pleinement mobilisés pour qu'ils se traduisent en avancées concrètes.

L'année 2025 a également été celle du renforcement de nos collaborations, notamment avec nos partenaires néerlandophones et bruxellois, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin. Une coopération essentielle, qui vient enrichir nos pratiques et amplifier notre impact.

Dans cette même dynamique de structuration et de reconnaissance, nous avons introduit une demande de reconnaissance en éducation permanente — une étape importante pour l'avenir de notre action — dont nous attendons encore aujourd'hui l'issue.

Enfin, notre engagement en faveur des jeunes aidants-proches s'est poursuivi avec détermination. Les constats de terrain nous invitent toutefois à aller encore plus loin : leur invisibilité persistante, notamment dans les milieux scolaire et de la jeunesse, nous pousse à repenser et renforcer nos priorités pour les années à venir.

Mais au-delà de ces constats, une chose est certaine : 2025 a été une année d'actions, d'initiatives, de rencontres et d'avancées concrètes.

À travers ce rapport, nous vous invitons à découvrir tout le travail accompli cette année : un travail dense, engagé et porteur de sens, au service des aidants-proches.

01

**Service Appui
& Accompagnement**



Ce service a pour mission principale d'apporter un soutien et un appui aux aidants-proches en étant à leur écoute, en répondant à leurs questions et en les guidant vers les services adéquats.

Il est également au service des personnes aidées et des professionnels. Il assure en parallèle des contacts et entretien des relations avec le tissu associatif local et provincial en leur apportant conseils et accompagnement selon leurs questions et besoins. Il collabore par ailleurs aux initiatives locales et aux projets organisés autour de la thématique des aidants-proches dans l'ensemble des provinces wallonnes.

Dans la continuité des années précédentes, une dynamique soutenue de mise en réseau s'est confirmée en 2025, notamment au travers de prises de contact spontanées de nouveaux acteurs locaux, parfois de petite taille, souhaitant s'inscrire dans les ressources existantes. Cette évolution témoigne d'un intérêt croissant pour la thématique et de la reconnaissance du rôle de l'ASBL comme point de référence.

Via la permanence, le service a poursuivi l'an passé la collecte de constats de terrain, relayés au service Étude & Plaidoyer afin d'alimenter les réflexions et d'orienter les pistes de travail à destination des réseaux méta.



LA PERMANENCE INFO'AIDANTS

Info'Aidants est une permanence psycho-sociale constituant un relais d'écoute, d'information et d'orientation à destination des aidants-proches, des personnes aidées ainsi que des professionnels en Wallonie. Elle est accessible par téléphone, par mail ou via

un formulaire disponible sur le site de l'ASBL. Un système de reporting quotidien permet de quantifier les demandes, tandis qu'un formulaire structuré permet la collecte de données standardisées, facilitant les analyses statistiques et l'identification des besoins.

Trois demi-journées fixes sont dédiées à la réception des appels téléphoniques, tandis que le traitement des demandes (par téléphone, mail et formulaire) est assuré tout au long de la semaine. En dehors des heures de disponibilité précitées, une messagerie informe les appelants des plages d'accessibilité et des modalités de contact alternatives. Un accusé de réception automatique est également envoyé pour chaque demande envoyée par mail afin de garantir un suivi rapide.

Une évolution importante a été mise en place début octobre 2025 avec l'intégration de la

solution téléphonique Voxbi. Ce changement a permis de passer d'un système de postes fixes à une gestion des appels via une application installée sur les ordinateurs portables des membres du service.

Cet outil offre un accès élargi à l'historique des appels, y compris ceux reçus en dehors des heures d'ouverture, les week-ends et les jours fériés, et ce même en l'absence de message vocal. Cette fonctionnalité améliore la traçabilité des sollicitations et renforce la capacité du service à recontacter les personnes et à assurer un suivi plus complet des demandes.

→ ANALYSE DES DEMANDES

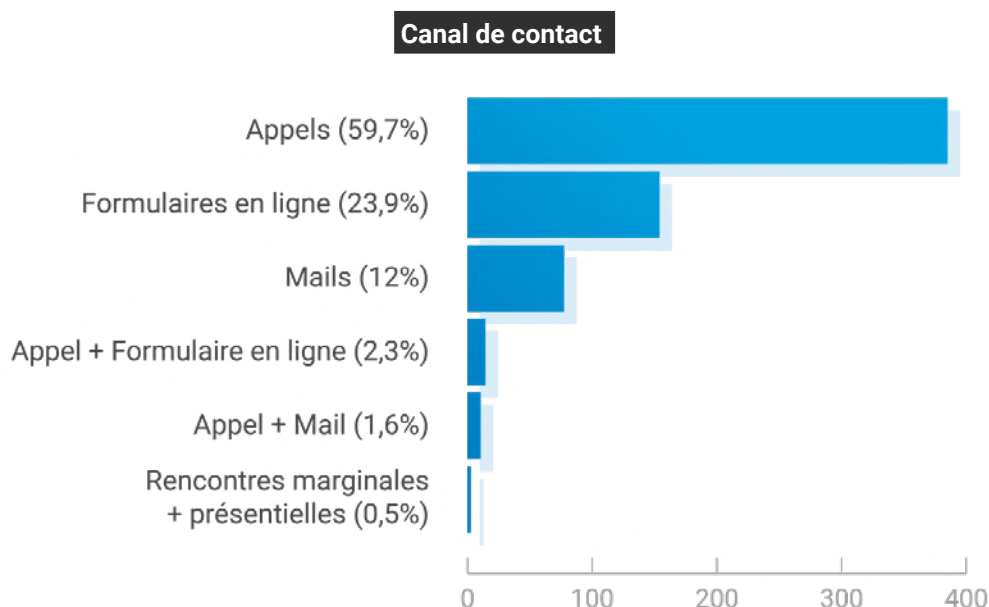
En 2025, la permanence Info'Aidants a comptabilisé 665 demandes (incluant les courriels, les formulaires de contact en ligne et les appels téléphoniques), soit une augmentation par rapport à 2024 où 629 demandes avaient été enregistrées. Au-delà de cette évolution quantitative, une tendance déjà observée l'année précédente s'est confirmée : les situations rencontrées sont restées complexes et ont nécessité un temps d'écoute conséquent. Là où quelques minutes pouvaient suffire auparavant, les échanges s'inscrivent désormais régulièrement dans des durées de 20 à 30 minutes, pouvant aller jusqu'à une heure dans certaines situations. Cette évolution témoigne de la multiplicité et de la complexité des problématiques rencontrées ainsi que de la nécessité d'apporter des réponses adaptées, souvent en orientant les appelants vers plusieurs services.

La majorité des sollicitations (595 sur 665) a concerné des premiers contacts ou des demandes uniques, confirmant le rôle central de la permanence comme service de première ligne et de relais d'information. Par ailleurs, 33 demandes ont émané d'aidants-proches ayant déjà fait appel au service par le passé et revenant avec de nouvelles questions, ce qui traduit un lien de confiance et un besoin d'accompagnement ponctuel dans la durée.

Enfin, 37 situations ont relevé de suivis dits « particuliers », correspondant à des aidants-proches recontactant régulièrement le service pour faire évoluer leur situation. Bien que minoritaires, ces situations mobilisent un temps d'écoute important et reflètent des besoins soutenus, notamment en termes de soutien moral et d'accompagnement dans des parcours souvent complexes.

Au niveau des canaux de contact, sur les 665 demandes enregistrées en 2025, une majorité de sollicitations est parvenue via la téléphonie (59,7%), confirmant son rôle de canal privilégié. Le formulaire en ligne a constitué le second canal (23,9%), suivi par le mailing (12 %).

Certaines demandes ont résulté d'une combinaison de canaux, notamment téléphonie et formulaire en ligne (2,3%) ou téléphonie et mail (1,6%), traduisant des parcours de contact multiples.



Le profil dominant des appelants est resté le public cible, à savoir les aidants-proches (AP). Les situations non déterminées (ND) ont constitué la deuxième catégorie la plus représentée, suivies des professionnels ou partenaires. L'entourage et les personnes aidées apparaissent ensuite, tandis que les étudiants/chercheurs et les bénévoles restent plus marginaux, sollicitant le service dans une logique de recherche d'information ou de soutien.

Une analyse mensuelle met en évidence un pic significatif des sollicitations en octobre (59 demandes), correspondant à la Semaine des Aidants-Proches et traduisant l'impact des actions de sensibilisation sur le recours au service.

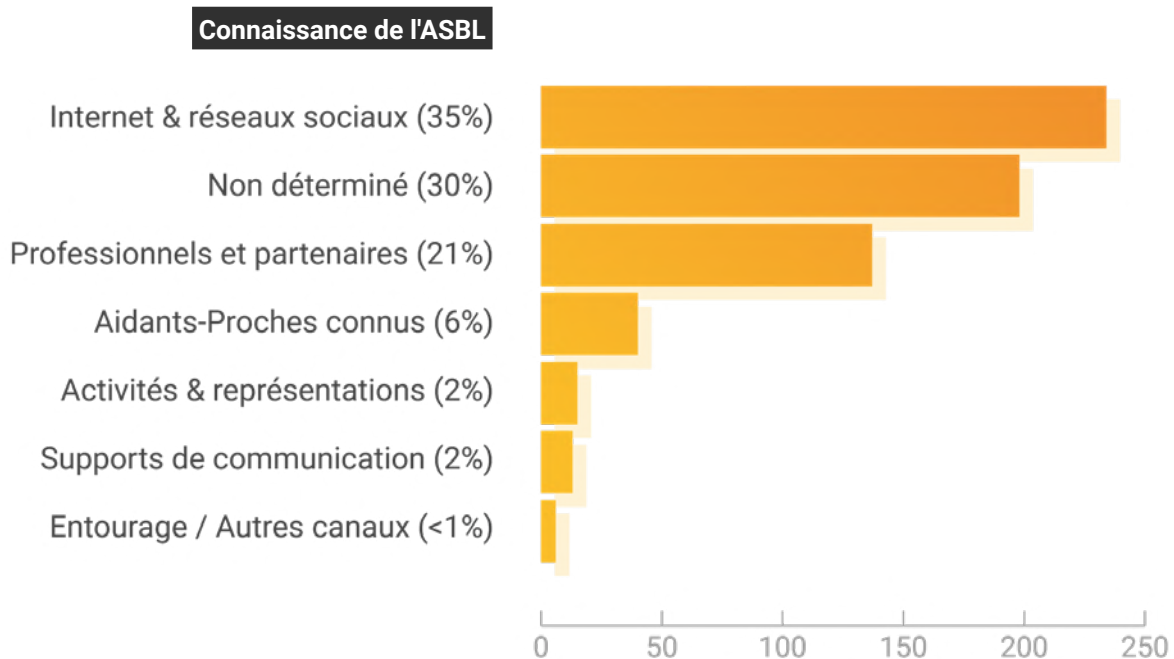


Concernant les canaux de connaissance de l'ASBL Aidants Proches, les données 2025 mettent en évidence le rôle structurant du numérique. Internet et les réseaux sociaux, seuls ou combinés à d'autres sources, ont représenté environ 35% des situations, et sont donc le principal point d'entrée vers le service. Les professionnels et partenaires ont constitué le second levier (environ 20%, incluant les combinaisons) jouant un rôle clé dans l'orientation des situations complexes.

Environ 6% des appelants ont déclaré déjà connaître l'ASBL, notamment à la suite d'un contact antérieur, témoignant d'un effet d'ancrage et d'une relation de confiance accordée au dispositif.

Les supports de communication et les activités de l'ASBL constituent des canaux complémentaires, plus marginaux mais participant à une stratégie de visibilité globale et multicanale.

Enfin, près de 30% des situations sont restées non déterminées (ND), soulignant la nécessité de renforcer la collecte de ces données.



Les chiffres collectés confirment une grande diversité des demandes, souvent caractérisées par une combinaison de problématiques.

Les demandes liées à la législation sur le statut d'aidant-proche, aux questions financières et à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ont occupé une place importante.

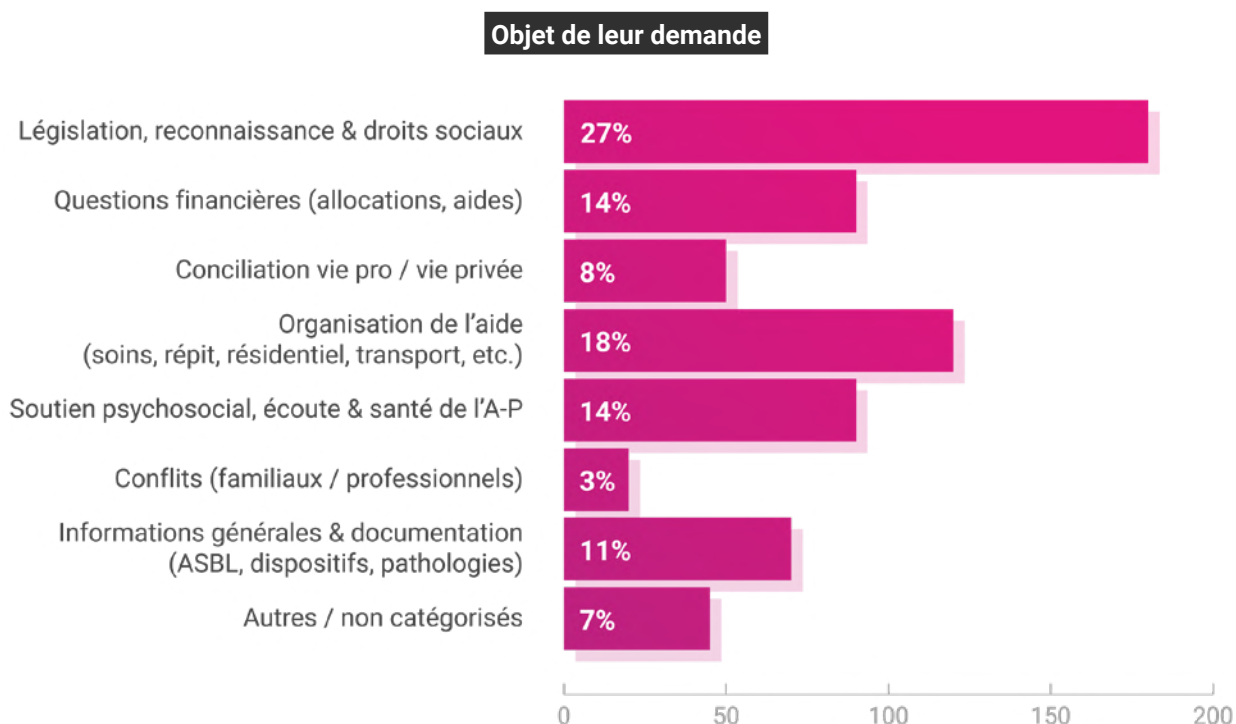
Les questions relatives à l'organisation de l'aide (soins et aides à domicile, répit,

solutions résidentielles, occupation de jour) ont également constitué un axe majeur, souvent associé à des besoins d'orientation vers les services adéquats.

Une part significative des demandes a intégré une dimension psychosociale : écoute, soutien et gestion des conflits. La permanence constitue un espace d'expression et de soutien, au-delà de la simple information.

Les situations sont restées marquées par un niveau élevé de complexité, impliquant fréquemment plusieurs dimensions simultanées (administrative, financière, organisationnelle et émotionnelle). Cette réalité nécessite un temps d'analyse et d'écoute important.

Enfin, les aidants-proches ont semblé de plus en plus en capacité de verbaliser leur épuisement et leurs difficultés, favorisant un recours plus précoce aux dispositifs disponibles.



La qualité de l'écoute constitue un élément central de l'accompagnement. Les échanges, en particulier via la téléphonie, permettent aux appelants de clarifier leur situation et d'identifier leurs besoins.

En 2025, près de 69% des demandes ont nécessité un échange téléphonique (incluant les combinaisons avec d'autres canaux), contre environ 29% traitées exclusivement par mail.

Le premier contact, souvent initié par écrit, s'avère fréquemment insuffisant pour appréhender pleinement la situation. Le recours à la téléphonie permet d'approfondir l'analyse et de proposer un accompagnement plus adapté.

Concernant le genre des aidants-proches, les femmes sont restées majoritairement représentées, constituant environ 60% des demandes contre 25% pour les hommes (le solde étant indéterminé). Cette répartition s'inscrit dans la continuité des constats largement documentés sur l'aide informelle. Toutefois, la proportion d'hommes demeure significative.

L'analyse de l'âge des aidants-proches montre une concentration principalement entre 51 et 70 ans. Les autres tranches d'âge sont moins significatives. Une part importante des données reste, ici aussi, non déterminée, invitant à la prudence.



Les situations socio-professionnelles des aidants-proches sont demeurées variées. Les demandeurs d'emploi et les personnes pensionnées ont constitué les groupes les plus représentés, suivis des aidants salariés à temps plein.

Les situations de maladie ou d'invalidité et les personnes sans emploi sont également demeurées très présentes, tandis que les autres statuts sont restés marginaux.

Cette répartition met en évidence à la fois des situations de vulnérabilité socio-économique et la présence d'aidants actifs, confrontés à des enjeux de conciliation. Elle souligne la nécessité d'adapter les réponses.

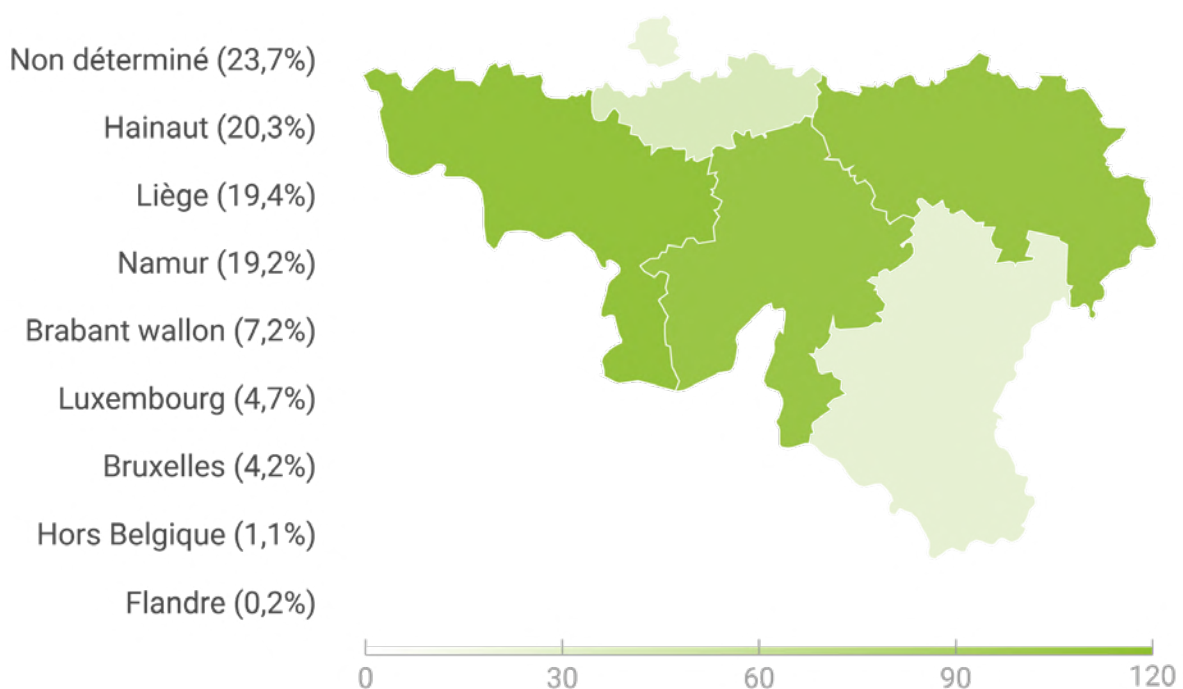
Une part importante des données, ici encore, est restée non déterminée (ND), ce qui invite à prudence.

Concernant la provenance des situations liées aux aidants-proches (qu'elles soient exprimées directement par les aidants-proches eux-mêmes ou relayées par des professionnels, l'entourage ou d'autres intervenants), les données 2025 confirment une concentration dans le Hainaut, suivi de près par les provinces de Liège et de Namur.

Les autres territoires sont pour leur part concernés dans une moindre mesure. Les situations liées à Bruxelles sont généralement réorientées vers l'ASBL Aidants Proches Bruxelles, ce qui influence la part observée pour ce territoire.

Les situations issues de la Flandre ou de l'étranger restent limitées. Une part importante des données est, une fois de plus, non déterminée (ND).

Origine des aidants-proches



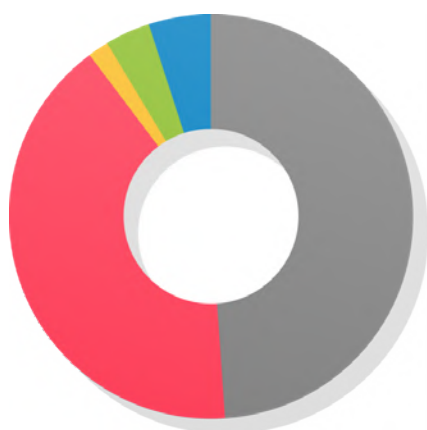
Qu'en est-il de la reconnaissance légale de l'aidant-proche ?

Une petite minorité d'aidants-proches de 2025 bénéficiaient d'une reconnaissance officielle : 3,8% avec octroi de droits sociaux et 4,8% en reconnaissance générale. À l'inverse, 41,3% ont déclaré ne pas être reconnus.

Une part importante des situations est restée, ici aussi, non déterminée (52,3%), tandis que 1,8% étaient en cours de démarche.



Reconnaissance des aidants-proches



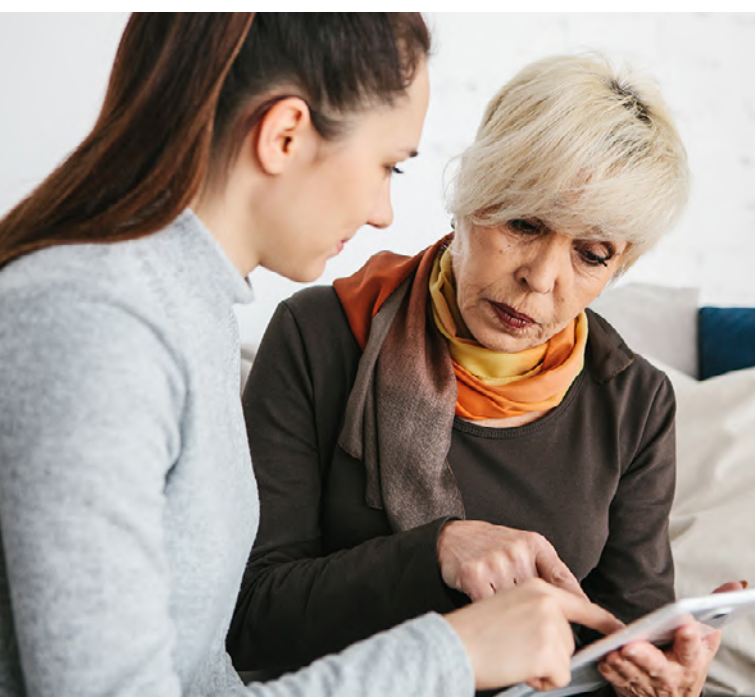
Non déterminé (52,3%)

Non (41,3%)

En cours (1,8%)

Oui, reconnaissance avec droits sociaux (3,8%)

Oui, reconnaissance générale (4,8%)



Ces résultats questionnent l'accessibilité et la lisibilité du statut d'aidant-proche. Les freins identifiés sont notamment la méconnaissance persistante du dispositif, un manque de clarté des conditions requises, et la charge administrative qu'implique la démarche.

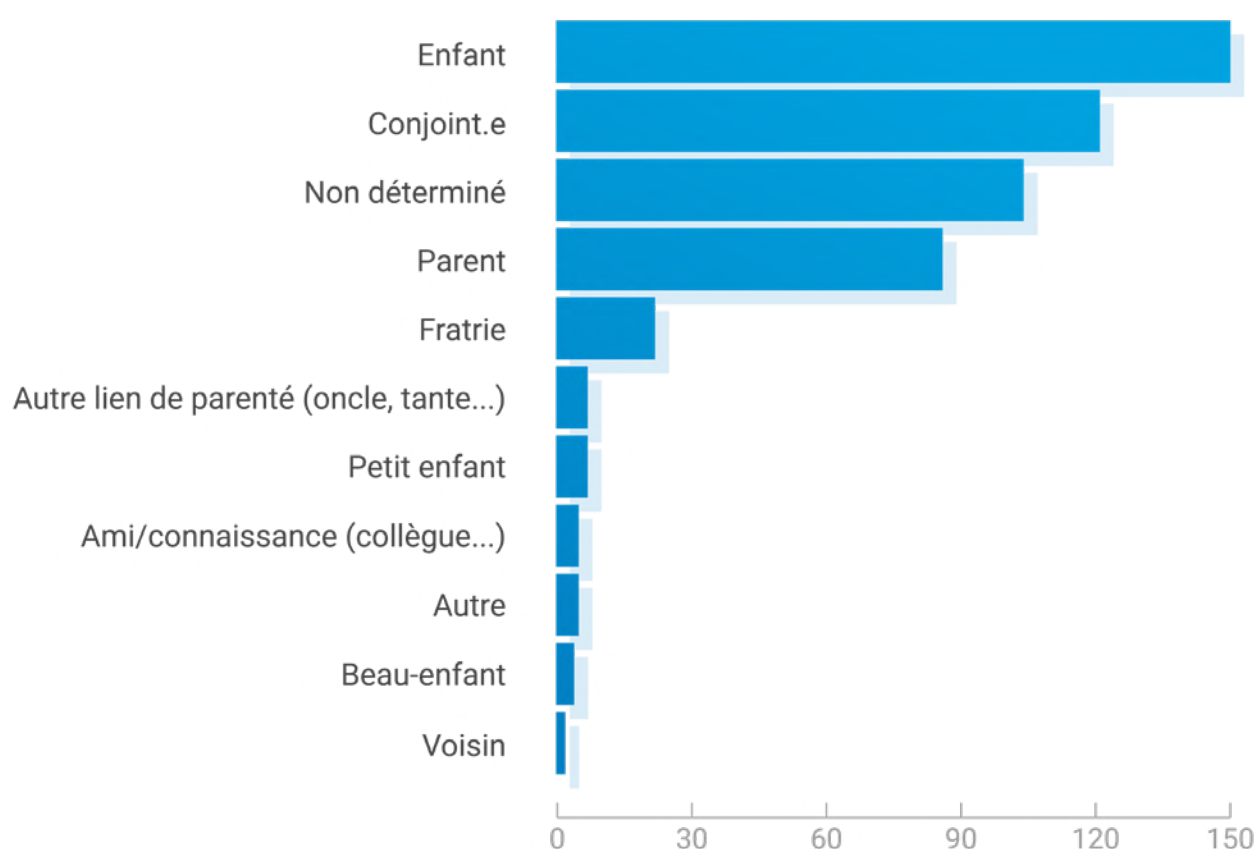
Certains discours professionnels peuvent également minimiser l'intérêt de se faire reconnaître. Le caractère restrictif des droits constitue un facteur supplémentaire de non-recours.

L'analyse du lien entre l'aidant-proche et la personne aidée a mis en évidence une prédominance des enfants, suivis des conjoints puis des parents.

Les autres liens étaient moins fréquents, confirmant une proche-aidance majoritairement familiale.

La grande majorité des aidants-proches de 2025 accompagnaient une seule personne, tandis qu'une part non négligeable déclarait accompagner plusieurs personnes. Certaines situations ont relevé d'autres configurations. Une part importante des situations n'était, là encore, pas déterminée (ND).

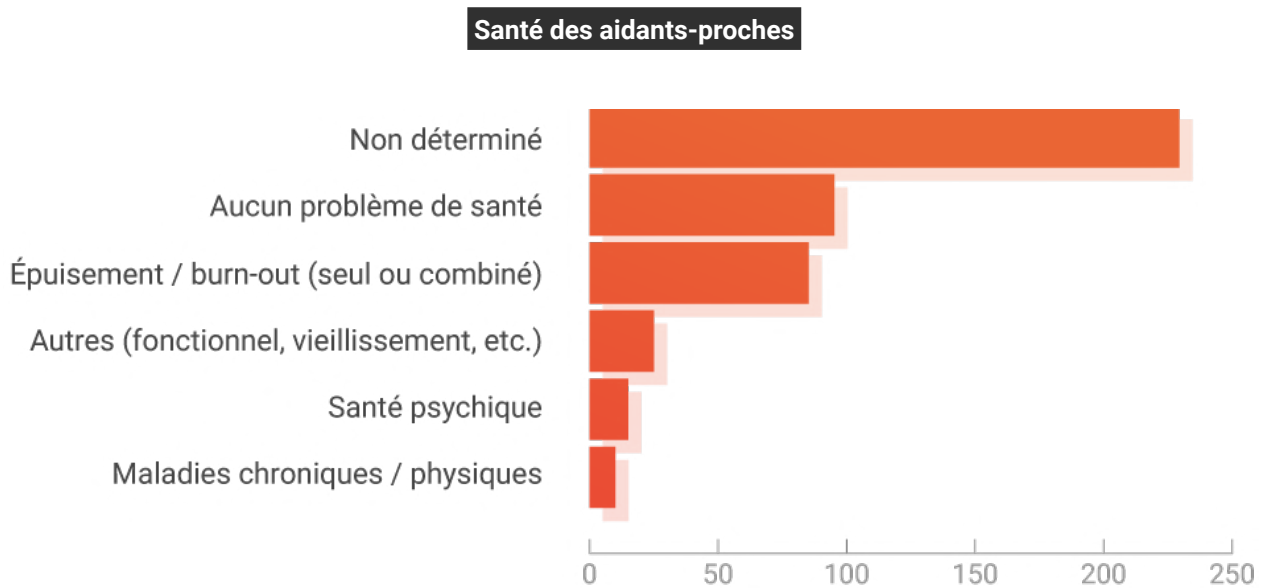
Lien entre l'aidant-proche et le proche-aidé



Les données relatives à l'état de santé des aidants-proches ont quant à elles montré des situations contrastées. Parmi les situations renseignées, une part des aidants-proches a déclaré ne présenter aucun problème de santé particulier. Si certains ne présentaient

pas de problème particulier, une proportion importante mentionnait un épuisement ou un burn-out.

Cette dimension est apparue centrale et a confirmé les constats de terrain.



Du côté des personnes aidées, la répartition entre femmes et hommes est apparue relativement équilibrée, avec une légère prédominance des hommes. Une part non négligeable relevait de la catégorie « X ».

Les personnes aidées se situaient majoritairement dans les tranches d'âge élevées (71 et 90 ans). Toutefois, une proportion importante concernait également des moins de 18 ans, illustrant la diversité des situations.

Les pathologies ont mis en évidence une forte présence des troubles neurologiques, souvent associés au vieillissement. La

maladie d'Alzheimer est apparue comme l'une des plus fréquemment évoquées.

D'autres problématiques (maladies chroniques, handicap, santé psychique, troubles du développement) sont apparues régulièrement de manière combinée, traduisant la complexité des situations. Une part importante des données est restée non renseignée (ND).

Dans l'ensemble, ces éléments ont confirmé le rôle structurant de la permanence Info'Aidants comme point d'entrée accessible, capable de répondre à des situations de plus en plus complexes, diversifiées et évolutives.

PERSPECTIVES 2026

Les missions du service Appui et Accompagnement continueront à constituer le socle des actions menées en 2026. Dans un contexte de complexification des situations, il sera essentiel de maintenir une capacité d'adaptation afin de répondre à l'évolution des besoins des aidants-proches.

Une attention particulière sera portée à l'amélioration de l'analyse des demandes, notamment via une collecte de données plus systématique. La réduction des données non déterminées (ND) constituera un axe prioritaire, en renforçant le questionnement autour de la reconnaissance du statut d'aidant-proche et des canaux d'accès au service. Cet approfondissement permettra d'affiner le pilotage des actions et d'orienter plus efficacement les stratégies de communication et de partenariat.

Eu égard à son rôle central, la téléphonie sera maintenue comme levier principal d'analyse et d'accompagnement, en veillant à garantir une accessibilité optimale tout en préservant un temps d'écoute suffisant pour appréhender la complexité des situations.

Le renforcement des dynamiques partenariales constituera également un axe prioritaire, en particulier dans les territoires moins représentés. L'objectif est de renforcer la visibilité de l'ASBL et de consolider les relais d'information vers les aidants-proches.

Au regard des constats issus des échanges en permanence, la méconnaissance de l'existence du statut d'aidant-proche demeure un enjeu central. Les actions de sensibilisation et d'information seront dès lors poursuivies et renforcées, avec une attention particulière portée à la clarification des conditions d'accès, à une meilleure compréhension des différentes modalités du statut (reconnaissance générale et avec droits sociaux) ainsi qu'à la levée des freins identifiés, notamment liés à la complexité des démarches nécessaires ou à la perception limitée de son utilité. L'objectif est de favoriser un recours plus large et éclairé aux dispositifs existants.

Une attention spécifique sera portée à la diversité des publics, en veillant à adapter les actions aux différentes réalités d'aidance, notamment pour les aidants accompagnant des enfants ou des personnes en situation de handicap.

Le projet « Jeunes Aidants-Proches Wallonie » continuera à faire l'objet d'une attention particulière, la permanence étant mobilisée comme point d'appui pour renforcer l'identification, l'orientation et le soutien de ces publics.

Enfin, le travail transversal avec les services Étude & Plaidoyer et Communication sera poursuivi afin de valoriser les constats de terrain, alimenter les réflexions en matière de politiques publiques et renforcer la visibilité du service.

NOTRE PLACE DANS LE RÉSEAU LOCAL



En 2025, l'ASBL Aidants Proches a confirmé son ancrage au sein des réseaux locaux à l'échelle wallonne, avec une présence sur l'ensemble des provinces, bien que de manière différenciée.

La province de Namur est restée le territoire le plus actif en termes de collaborations et d'actions, témoignant d'un réseau local structuré et mobilisé. Elle a été suivie par la province de Liège, également dynamique, puis par celle du Luxembourg, qui a confirmé le développement de ses partenariats malgré les spécificités de son territoire.

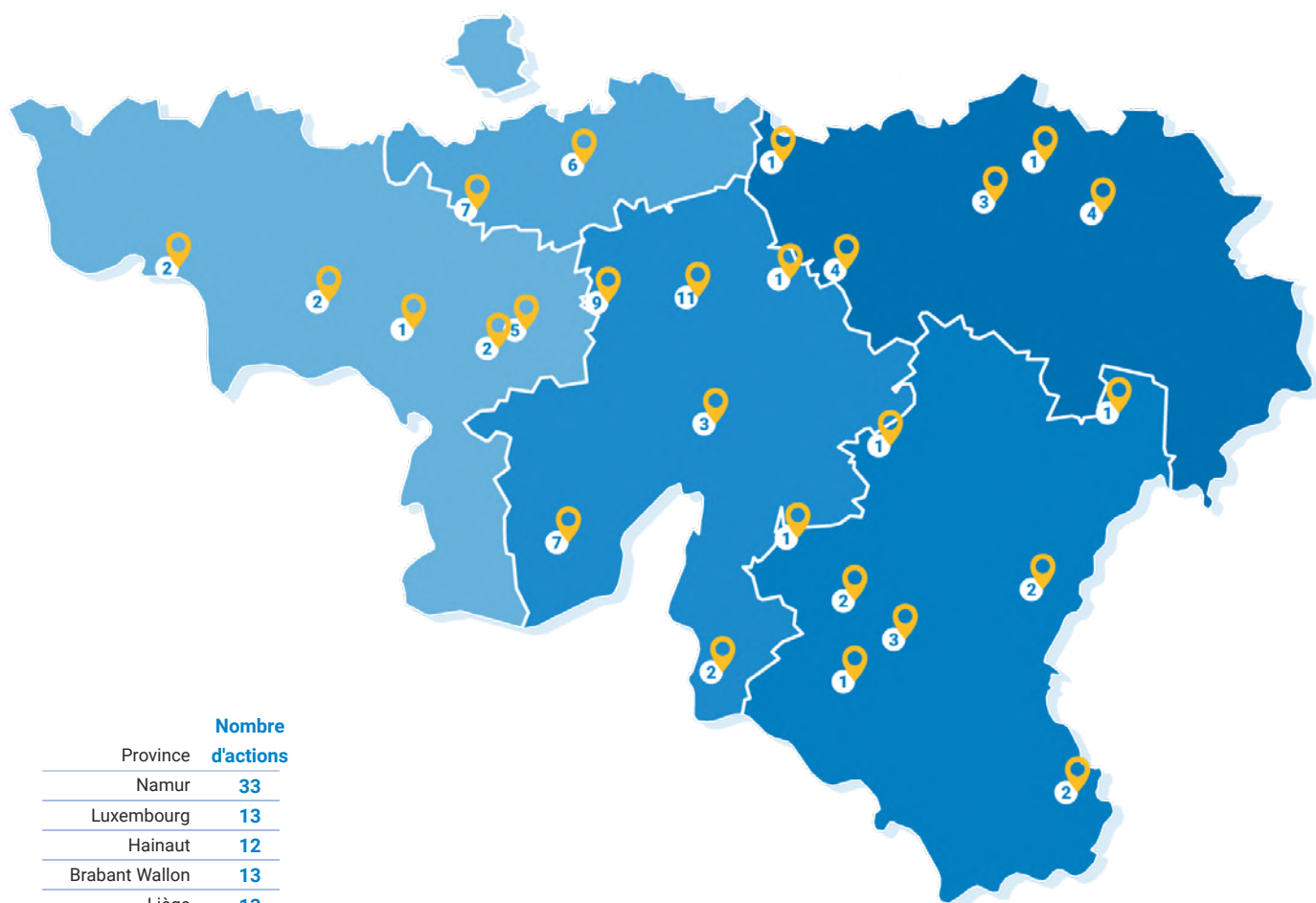
Les provinces du Hainaut et du Brabant wallon ont eu une présence plus modérée, mais néanmoins réelle, contribuant

progressivement au renforcement de la visibilité de l'ASBL et au développement des collaborations locales.

Ces disparités territoriales ont reflété des niveaux de structuration variables et souligné l'importance de poursuivre le développement du réseau dans les zones moins couvertes, afin de garantir un accès plus équitable à l'information et au soutien pour les aidants-proches.

Dans l'ensemble, ces éléments ont confirmé une implantation territoriale large et l'importance du travail de réseau comme levier essentiel pour soutenir les aidants-proches et les acteurs de terrain.

Lieux des activités



Province	Nombre d'actions
Namur	33
Luxembourg	13
Hainaut	12
Brabant Wallon	13
Liège	13
TOTAL	84

Province	Nombre d'actions	Type d'actions					Province	Nombre d'actions	Type d'actions				
		Concertation	Information / Sensibilisation	Participation (événements externes)	Réunion réseautage	Semaine des Aidants-Proches			Concertation	Information / Sensibilisation	Participation (événements externes)	Réunion réseautage	Semaine des Aidants-Proches
Andenne	1	x					Liège	1	x				
Angleur	2			x	x		Louvain-la-Neuve	4		x		x	
Arlon	2	x			x		Marche-en-Famenne	1	x				
Auvelais	2	x			x		Marchin	2		x		x	
Bastogne	2	x					Mons	2		x		x	
Belgrade	1			x			Montigny-le-Tilleul	2	x			x	
Bertrix	1		x				Namur	7		x	x	x	
Binche	1	x					Nismes	7	x	x			
Blégny	1			x			Nivelles	7	x	x	x	x	
Charleroi	5	x	x	x	x		Ottignies	2		x		x	
Dinant	3	x	x		x		Péruwelz	2		x		x	
Hannut	1		x				Salzinnes	1	x				
Huy	2		x	x			Verviers	4		x	x	x	
Jambes	2	x			x		Vielsalm	1			x		
Jemeppe-sur-Sambre	7	x	x		x	x	Vresse-sur-Semois	2		x			x
Libin	2				x		Wellin	1	x				
Libramont	3	x											

→ PROMOTION SANTÉ PROVINCE DU LUXEMBOURG

Au départ du projet Chronilux, soutenu par le SISD Luxembourg et clôturé fin 2024, l'ASBL Aidants Proches a poursuivi en 2025 sa participation aux réunions du comité de gestion du SISD Luxembourg ainsi qu'aux rencontres du groupe de promotion à la santé animé par le CLPS.

PERSPECTIVES 2026

La participation au GTI Promotion santé regroupant des acteurs du social et de la santé au niveau du territoire de la province du Luxembourg se poursuivra en 2026. Il vise une connaissance approfondie du réseau local et poursuivra cette année encore l'objectif de pérennisation des liens et actions avec les différents acteurs de terrain de la province.

Nous y avons une place essentielle pour parler de la place des aidants et de l'entourage dans le trajet de soins du patient.

→ SUIVI DES PROJETS AIDANTS-PROCHES PORTÉS PAR LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

PERSPECTIVES 2026

Au départ du projet Chronilux, soutenu par le SISD Luxembourg et clôturé fin 2024, l'ASBL Aidants Proches a poursuivi en 2025 sa participation aux réunions du comité de gestion du SISD Luxembourg ainsi qu'aux rencontres du groupe de promotion à la santé animé par le CLPS.

En 2025, l'ASBL Aidants Proches a poursuivi le suivi des initiatives développées par la Mutualité chrétienne, notamment dans les provinces de Namur et du Luxembourg.

Ces actions, déployées localement et relayées à l'échelle wallonne (information, groupes de parole, répit, sensibilisation), ont contribué à renforcer l'offre de soutien aux aidants-proches.

Les échanges entre acteurs favorisent la circulation de l'information, l'orientation vers les dispositifs existants et le développement d'une approche concertée, tout en permettant d'identifier les besoins émergents et de renforcer les synergies partenariales.

→ LES AIDANTS-PROCHES DU SUD DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

Depuis 2023, un réseau d'acteurs locaux s'est mobilisé pour soutenir les aidants-proches dans le sud de l'arrondissement de Verviers. En 2024, plusieurs réunions intercommunales ont permis d'identifier les besoins et d'initier des premières pistes d'action, mettant en évidence les spécificités des territoires semi-ruraux : isolement des aidants-proches, besoin de coordination entre communes et manque d'espaces de répit.

Malgré cette dynamique initiale, le projet n'a pas pu se structurer ni se pérenniser. Le manque de relais opérationnels locaux a progressivement freiné la mobilisation, empêchant l'aboutissement des initiatives envisagées.

Ce constat souligne les défis propres à ce type de projet, notamment la nécessité d'un portage local fort et d'un accompagnement structuré pour en assurer la continuité.

PERSPECTIVES 2026

Dans une logique d'apprentissage, ces éléments nourrissent les réflexions en cours pour le développement de dynamiques similaires sur d'autres territoires - notamment à Chaudfontaine - avec une attention particulière portée aux conditions de mise en œuvre et de pérennisation des projets.



02

**Service Étude
& Plaidoyer**



Le Service Étude & Plaidoyer offre une expertise pour et sur les aidants-proches.

Il veille à la diffusion de l'information vers les aidants et les professionnels.

Il promeut l'évolution des droits sociaux et dispositifs de soutien des aidants-proches à partir des constats et ressources du terrain. Ce service met en action

la maxime « gagnant-gagnant » : nous alimentons notre expertise grâce aux

contacts et la mettons à disposition de chacun des partenaires externes.

En 2025, le service a poursuivi le suivi politique des élections et des projets européens pour lesquels nous sommes soutenus.

Nous avons également continué les collaborations avec le réseau supra local, les étudiants et les chercheurs.

REPRÉSENTATION POLITIQUE ET LOBBYING

Une part conséquente de notre travail de l'année 2025 a été consacrée à la tentative de concrétisation de nos revendications initiées dans notre mémorandum de 2023 puis déclinées l'année suivante dans nos cahiers de revendications étayées pour chaque niveau de pouvoir.

Au niveau de la Région wallonne, nous avons d'emblée bénéficié d'une oreille très attentive du ministre de la Santé, Yves Coppieters. Entamé dès l'automne 2024, le travail de rédaction d'un véritable « plan wallon aidants-proches » s'est poursuivi avec son cabinet et l'Aviq jusqu'en septembre 2025. Riche de 20 mesures concrètes, il est actuellement entre les mains de l'administration et du ministre.

Ce même plan contient 5 autres mesures spécifiques visant les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, où M. Coppieters détient également le portefeuille de la Santé.

Au fédéral aussi, la feuille de route du gouvernement Arizona mis en place fin janvier 2025 s'avérait prometteuse pour les aidants-proches. Son accord de majorité stipulait en effet : « *Les aidants-proches jouent un rôle très important. Il faut mieux les soutenir et renforcer leur statut et leurs droits* ». La suite s'est néanmoins avérée sensiblement plus décevante.

Nous avons bénéficié d'une écoute attentive des cabinets Prévot (vice-Premier) et Vandenbroucke (vice-Premier et Santé), ainsi que de la présidence des Engagés concernant nos propositions concrètes, sans toutefois que cela entraîne de suites réelles sur la mise en œuvre de l'accord de majorité précité.



Plus dommage encore : en parallèle, à la fin du printemps, nous avons sollicité à deux reprises mais en vain une rencontre du vice-Premier ministre en charge de l'Emploi, David Clarinval. Nous voulions l'alerter sur les effets désastreux que sa réforme du chômage allait entraîner sur certains aidants-proches incapables de travailler à plein temps. Nous nous sommes heurtés à une fin de non-recevoir qui nous a amenés à changer notre fusil d'épaule, comme on le lira dans la partie de ce rapport consacrée aux actions du Service Communication.

En mai 2025, nous avons également été sollicités par la Commission des Affaires sociales, de l'Emploi et des Pensions de la Chambre qui se penchait sur un projet d'assouplissement du congé pour aidant-proche salarié instauré en 2020. Nous lui avons remis un avis circonstancié dont il n'a que trop peu été tenu compte à nos yeux, même s'il a nourri le débat. L'essentiel de nos propositions d'assouplissement accru de ce congé précieux mais trop rigide et trop faiblement compensé financièrement reste donc d'actualité, même si les députés ont voté quelques avancées déjà précieuses, comme la possibilité de prendre désormais ce congé par semaines et plus obligatoirement par mois entiers.

PROJETS FINANCÉS

→ PROJET EUROPÉEN FSE

Par le biais du Fonds Social Européen, notre ASBL est associée depuis début 2024 au projet « Soutien de l'aidant-proche et offre de répit » qui se déploie sur la Région wallonne.

Le projet porté par l'Aviq vise à renforcer, étendre et diversifier le soutien des aidants-proches de personnes dépendantes.

Coordination pédagogique

Au-delà des axes handicap, aînés et santé mentale, un axe transversal est porté par notre association. Il se décline en une coordination pédagogique du projet, avec pour objectif de renforcer la cohérence et la transversalité des actions, de travailler sur la thématique des jeunes aidants-proches, et de renforcer le travail avec le réseau local et la permanence Info'Aidants.

Concrètement, notre association assure la coordination pédagogique de l'ensemble du projet. Le soutien des aidants-proches se fait (encore) trop souvent en silos, en fonction du profil de la personne aidée. Certains dispositifs sont bien identifiés et fonctionnent bien dans certains secteurs, mais pas dans d'autres. La transversalité est aussi recherchée par l'Aviq au sein de ses compétences.

En 2025, le focus sur les zones inter-secteurs s'est poursuivi : la personne en situation de handicap peut également être vieillissante, une personne âgée en fragilité psychique... Et le sujet de la proche-aidance dans les familles issues de l'immigration a émergé. Certaines initiatives existent.

Comment les promouvoir ?

Comment outiller les professionnels sur ces enjeux ?

Projet wallon Jeunes Aidants-Proches

Dans le cadre du projet financé par le FSE, l'axe « Jeunes Aidants-Proches » a poursuivi son développement en 2025, avec des avancées concrètes en matière de reconnaissance, de sensibilisation et de structuration du réseau d'acteurs.

Des dynamiques de collaboration ont été initiées et renforcées avec plusieurs partenaires, notamment les Centres d'Action Laïque (Bruxelles, Charleroi, Liège) ainsi qu'avec nos homologues flamands. Ces collaborations, en cours en 2025, s'inscrivent dans une perspective d'actions conjointes dont la mise en œuvre est prévue en 2026.

Au niveau de l'enseignement supérieur, des avancées significatives ont été réalisées. Les universités de Mons (UMons) et de Liège (ULiège) ont institué, dès la rentrée académique 2025-2026, la reconnaissance des jeunes aidants-proches comme étudiants à besoins spécifiques, ouvrant la voie à des aménagements adaptés. Des échanges sont en cours avec les autres universités wallonnes pour qu'elles en fassent de même, tandis qu'un travail similaire est également engagé avec les hautes écoles.

La thématique a par ailleurs bénéficié d'une visibilité accrue, notamment dans le cadre de la Semaine des Aidants-Proches au sein de laquelle un focus spécifique a été consacré aux jeunes aidants. Plusieurs activités à leur attention ont été proposées par des partenaires. Deux actions ont été menées en collaboration directe avec l'ASBL Aidants Proches. Une activité a été organisée avec la commune de Jemeppe-sur-Sambre et a concerné 120 élèves de 5e et 6e de l'enseignement fondamental communal ainsi qu'un ciné-débat ouvert au grand public. Par ailleurs, un webinaire à destination des professionnels a été mis sur pied en partenariat avec le Centre d'expertise en promotion de la santé (ULiège).

Enfin, des outils concrets ont été développés afin de soutenir les acteurs de terrain, notamment un flyer à destination des professionnels de l'enseignement ainsi qu'un outil « Éclairage », issu des apports de la journée d'étude de novembre 2024 et dont la publication est prévue en 2026.



→ ERASMUS + EUROP'AIDANTS

Notre ASBL a clôturé, début 2025, le projet « EUROP'AIDANTS, Ensemble et Unis, réfléchissons pour ouvrir nos pratiques en faveur des AIDANTS », financé par le programme ERASMUS+. En partenariat avec EPIONI, l'association des aidants de Grèce, et une association de services de santé du Tarn-et-Garonne, l'APAS 82, nous avons mené cela à bien durant l'année 2024.

Les objectifs de ce projet de 18 mois étaient de comparer la situation des aidants-proches dans nos pays respectifs et les problèmes auxquels ils sont confrontés, mais également d'améliorer les activités et les pratiques de tous les partenaires. Un point d'attention transversal a été porté sur les aidants-proches vivant en zone rurale, plus isolés en matière de santé et que nous avons plus de difficultés à sensibiliser.

Concrètement, cela s'est articulé autour de 3 activités principales :

- Des visites d'échanges / d'études de 4 jours en Belgique, en Grèce et en France ;
- Des activités de gestion de projet en ligne et des groupes de travail ciblés ;
- La rédaction d'un guide de bonnes pratiques.

Le début d'année 2025 a été consacré à la rédaction du guide précité qui comprend 3 bonnes pratiques par pays ainsi qu'un état des lieux de la situation des aidants-proches dans nos pays respectifs. Il a été diffusé largement via nos canaux de communication, et relayé par notre partenaire Eurocarers.



→ ÉDUCATION PERMANENTE



Après avoir reçu un accord sur notre demande de principe, nous avons travaillé à la demande de reconnaissance définitive en éducation permanente. Celle-ci a été introduite en janvier 2025. Elle concerne l'axe 4 : sensibilisation et information. Le projet « Jeunes Aidants-Proches » a été repris en thème de campagne d'information et de communication.

Nous avons également référencé l'an passé 30 missions (contre 23 en 2024) d'information et de sensibilisation ouvertes au public, ainsi que 23 activités de préparation de ces missions, qui s'intègrent dans une démarche d'éducation permanente. Le travail autour de la participation des aidants-proches dans les projets de recherche et de formation s'inscrit également dans cette démarche (voir le point sur notre participation à la Chaire be.hive).

L'année 2025 a également vu naître les prémices d'un projet de Parlement des Aidants-Proches, s'inscrivant dans une démarche d'éducation permanente et ayant

pour objectifs principaux d'inscrire la proche-aidance dans le débat public, de produire des recommandations politiques et de le constituer comme un organe consultatif et interpellatif à destination des pouvoirs publics. Les phases réflexives et élaboratives du projet sont désormais terminées et de premiers contacts ont été pris avec des aidants-proches ainsi que des professionnels.

Les perspectives pour 2026 sont nombreuses. Elles concernent principalement l'organisation de rencontres ponctuelles ainsi que la tenue d'une séance plénière annuelle permettant de rapporter le fruit du travail et des réflexions des aidants-proches et des professionnels dans les sphères publiques et politiques.

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente d'un retour de la part des autorités sur notre demande de reconnaissance définitive dans le champ de l'éducation permanente.

→ ÉCHANGES ENTRE COMMUNAUTÉS, FONDS PRINCE PHILIPPE GÉRÉ PAR LA FONDATION ROI BAUDOUIN

Mi-juin 2025, nous avons soumis une candidature au Fonds Prince Philippe, géré par la Fondation Roi Baudouin, sur la thématique « Apprendre les uns des autres ». Nous avons reçu l'accord fin août. Le projet se déroule de septembre 2025 à août 2026.

Les 3 partenaires impliqués (notre ASBL, Aidants Proches Bruxelles et Steunpunt Mantelzorg VZW) veulent s'inspirer mutuellement en s'immergeant dans les

réalités de terrain de chaque association régionale, afin d'améliorer le soutien qu'elles apportent aux aidants-proches. Le travail avec les professionnels de la santé et du social pour renforcer les complémentarités et la représentation des intérêts des aidants auprès des gouvernements et autres autorités sont aussi au programme. Immersions croisées, échanges en ligne et en présentiel sont des leviers pour approfondir la collaboration entre nos structures.



PARTICIPATION À LA RECHERCHE ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

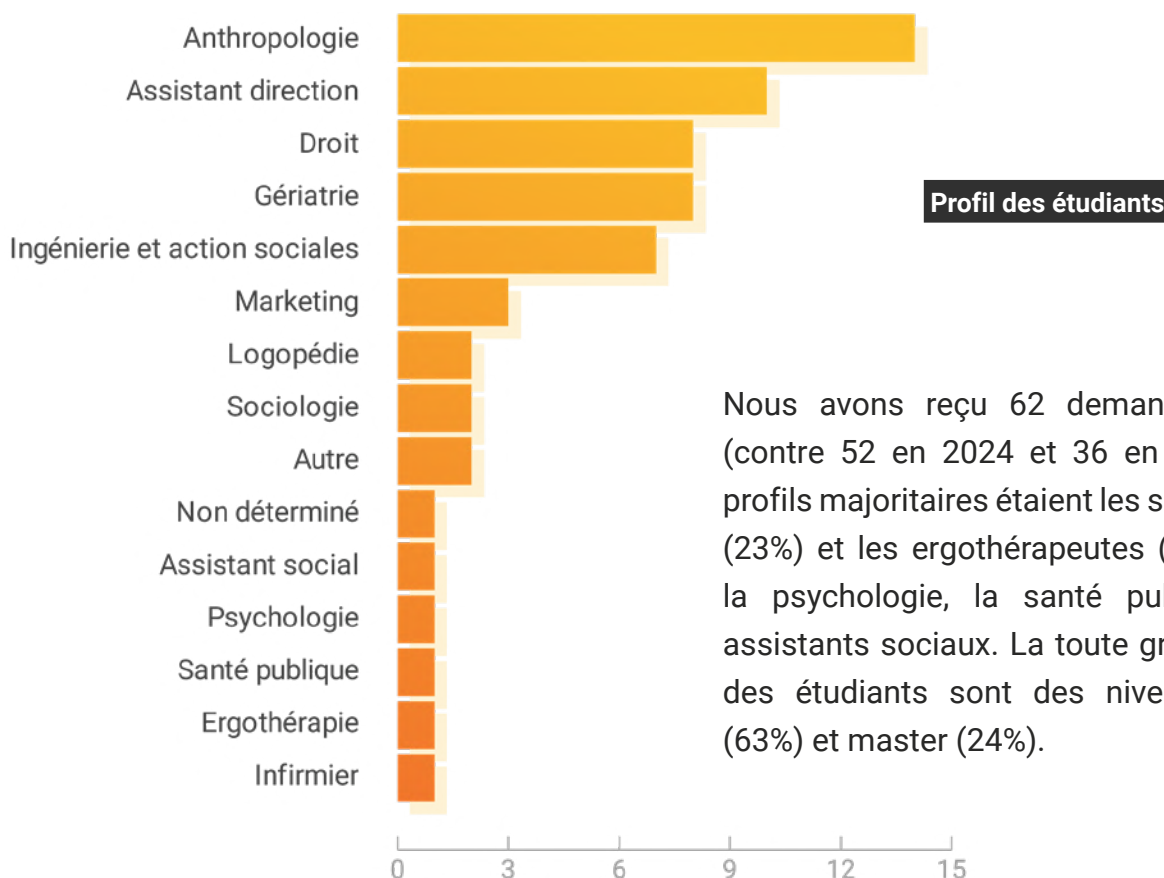
Le suivi des étudiants et les collaborations autour de recherches qui concernent de près ou de loin les aidants-proches est maintenant

systematisé au niveau de notre association. Cet axe est un volet important de notre travail.

→ ÉTUDIANTS

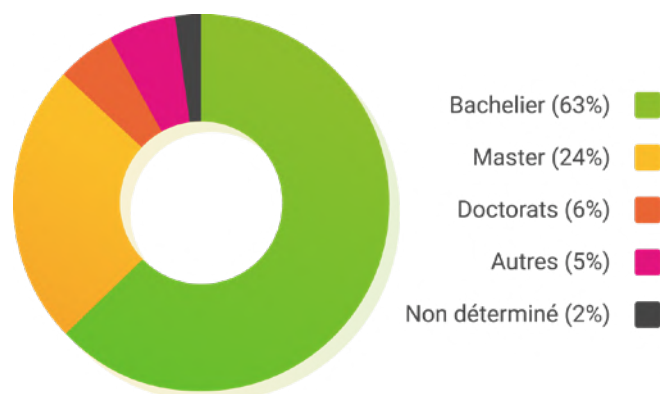
Accompagner les étudiants qui réalisent leur TFE ou leur mémoire nous permet d'apprécier comment la thématique de la reconnaissance et du soutien des aidants-proches s'impose comme un sujet important auprès de ces futurs professionnels. Cela alimente notre expertise et nous permet de la diffuser.

Les contacts directs et indirects avec les hautes écoles et universités sont un levier pour des opportunités de formations/sensibilisations et vice-versa. D'autre part, ils permettent à l'ASBL de se tenir au courant des travaux et des modèles qui sont enseignés dans les filières de formation. Ils contribuent donc à enrichir nos contenus de formations.



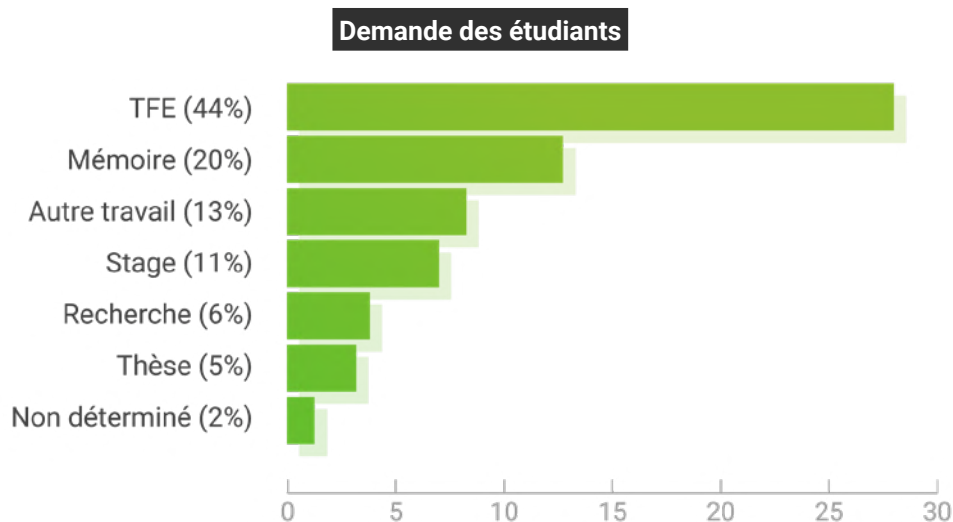
Nous avons reçu 62 demandes en 2025 (contre 52 en 2024 et 36 en 2023). Les 2 profils majoritaires étaient les soins infirmiers (23%) et les ergothérapeutes (16%). Suivent la psychologie, la santé publique et les assistants sociaux. La toute grande majorité des étudiants sont des niveaux bachelier (63%) et master (24%).

Les demandes des étudiants concernent surtout le suivi de travaux qui incluent l'entourage des patients. Certaines demandes se limitent à des ressources documentaires, à des questions très précises et ne vont pas plus loin. Mais il est intéressant de noter que l'accompagnement proposé par l'ASBL est particulièrement apprécié. Ainsi, au départ d'une demande ponctuelle, le suivi proposé (23 échanges par visio ou en présentiel, par exemple) se transforme parfois en un accompagnement approfondi (par exemple une relecture d'outils méthodologiques, de grilles d'entretien, de corpus théoriques, référent théorique ...). Nous avons également reçu plusieurs demandes de participation à des jurys et défenses de thèses, mémoires ou TFE.



Niveau d'étude

Les étudiants nous sollicitent également pour des demandes de stages (7 demandes en 2025). Nous avons validé d'accueillir l'an passé 2 étudiantes (marketing et assistante de direction) qui ont réalisé leur stage de bac 3 au premier semestre 2025.



→ RECHERCHE

La participation à la recherche constitue un volet important de notre travail, nous permettant d'apporter notre expertise et notre regard de terrain aux études menées directement ou ayant un sur les aidants-proches ou avec un impact sur ce public.

Cette implication nous permet non seulement de contribuer à l'évolution des connaissances, mais aussi d'alimenter nos actions et notre plaidoyer sur des bases solides.

Be.hive

Parallèlement, comme expliqué plus haut, il est important de rappeler l'implication de notre association dans les travaux de la Chaire interdisciplinaire de la première ligne, Be.hive. Celle-ci renforce encore les effets cités ci-dessus. Validé fin 2024, la « version 2 » de Be.hive voit un investissement renforcé de notre association, autant dans sa participation au comité de pilotage stratégique que dans son implication concrète.

La thématique de la participation citoyenne (des aidants-proches, des patients) lors de projets de recherche et de formation a été une thématique phare de 2025 et fait partie de l'axe 5 de Be.hive. Une après-midi d'inspiration ouverte a été organisée le 3 juillet et a réuni une trentaine de participants. Autour de cette activité, ce sont aussi 15 réunions en amont de préparation ainsi qu'en aval pour mettre à plat notre vision au sein de Be.hive à ce propos et travailler à un guide d'inspiration.

Chaire Partenamut : une nouvelle dynamique de recherche

Nous avons également contribué à la mise en place d'une chaire universitaire financée par Partenamut, dont la recherche est menée par l'École de Santé Publique de l'ULB. Convaincus que notre expertise constitue un atout, nous avons été sollicités pour enrichir les réflexions sur cette thématique. Notre engagement dans cette chaire, qui s'étend de 2025 à 2028, se traduit par une participation active au comité d'accompagnement.

À travers cette collaboration, nous pouvons apporter un regard de terrain, renforcer les liens avec les aidants-proches et le réseau local, et exploiter les résultats de cette recherche pour nourrir nos actions et notre plaidoyer.

L'étude adopte une approche quantitative et qualitative, garantissant une analyse approfondie et pertinente des enjeux liés aux aidants-proches.

Projet Audace, AUtonomie à Domicile grâce à un Appareil Connecté et à un suivi Ergo

Notre association est présente au comité scientifique de l'étude Audace, pour porter la voix des aidants. Ce projet de recherche vise l'évaluation des projets Ergo 2.0 où des

personnes âgées vulnérables bénéficient d'un accompagnement mensuel gratuit par un ergothérapeute et des objets connectés (projet pilote financé par la Région wallonne).

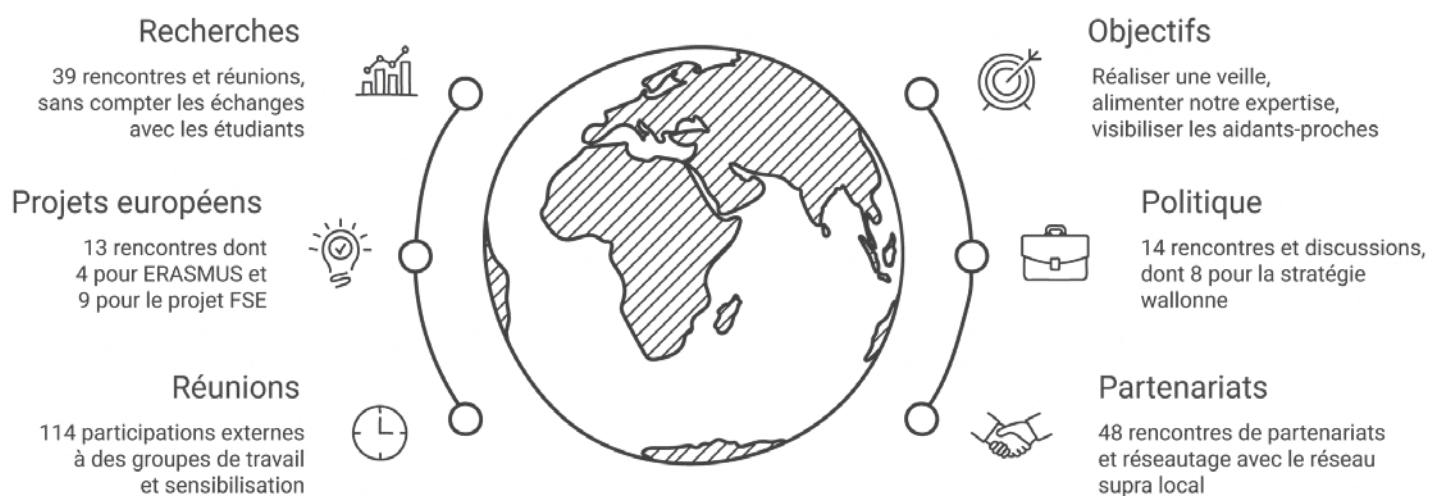
LES ACTIVITÉS 2025 DU SERVICE EN CHIFFRES

De la même manière que nous collaborons avec le réseau local, il nous semble important de le faire avec le réseau supra local (acteurs régionaux, fédéraux et étrangers).

Ici encore, les contacts ont plusieurs objectifs : alimenter notre expertise, réaliser une veille des projets et législations en cours qui impactent les aidants de manière directe ou indirecte, visibiliser les aidants-proches et leur apport à la société et particulièrement à notre système de santé, découvrir des initiatives innovantes et les relayer...

2025, c'est 114 participations externes de notre service à des réunions, groupes de travail et sensibilisations. Celles-ci se répartissent autour :

- Des discussions politiques (14 rencontres, dont 8 pour la stratégie wallonne) ;
- Des projets européens (13 rencontres dont 4 pour ERASMUS, 9 pour le projet FSE, dont 4 pour le projet JAP) ;
- De recherches (39 rencontres et réunions, sans compter les échanges avec les étudiants) ;
- De rencontres de partenariats et réseautage avec le réseau supra local (48).



PERSPECTIVES 2026

2026 verra la poursuite des projets de 2025 : lobbying politique, projets européens, projets de recherche, travail avec le réseau supra local.

Nous serons particulièrement attentifs à répondre à nos engagements au niveau des projets européens, de l'éducation permanente et de notre engagement dans la Chaire de recherche Be.hive.

Projet Erasmus+ PASS-Aidants

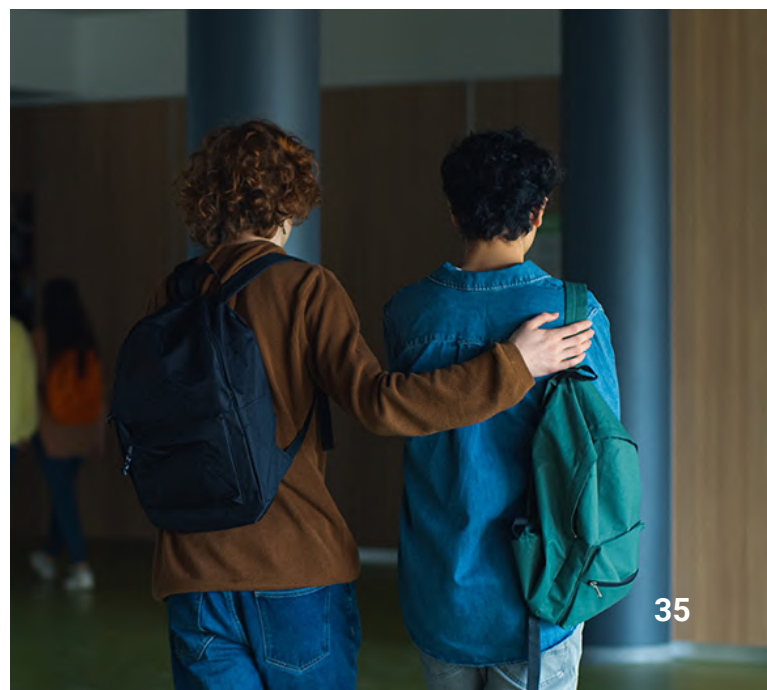
Fin 2025, nous avons échangé avec la Fédération des Plateformes de Répit et d'accompagnement des aidants à Lille autour d'un projet que nous pourrions mener conjointement, avec un financement européen. Une candidature a été rentrée au niveau Erasmus+ en intégrant également le Service Aidants de Help au Luxembourg, réseau d'aides et de soins à domicile (programmation 2026-2028).

Notre souhait est d'apprendre de chacun de nos partenaires, découvrir de nouvelles pratiques de travail et surtout d'échanger sur les différents outils de répit proposés aux aidants dans chacun de nos pays. Si le projet est accepté, le but est de rédiger ensemble un état des lieux des dispositifs de répit existants et de les visibiliser lors d'une journée d'échange transfrontalière. Nous y reviendrons également l'an prochain.

Programmation de recherche 2026 du KCE

Notre demande faite au KCE dans le cadre de sa programmation de recherches 2026 a été retenue. Le titre que nous avons proposé est *"Aidants-proches en Belgique : quels sont les besoins en santé non rencontrés et quelles trajectoires d'accompagnement construire pour prévenir les risques et soutenir leur rôle dans les soins ?"*

Le projet de recherche du KCE visera, dans un premier temps, à améliorer l'identification des aidants-proches, tant à partir des bases de données que dans la pratique quotidienne (notamment via les prestataires de soins de santé), afin de mieux atteindre les personnes qui échappent aux dispositifs existants et de les sensibiliser à l'importance de préserver leur propre santé. En outre, ils examineront quelles initiatives de soutien existent déjà dans le paysage des soins de santé belges, comment cette offre peut être améliorée et comment les aidants informels peuvent être mieux orientés vers cette offre.



03

Service Formation & Sensibilisation



Le Service Formation & Sensibilisation a pour objectif de répondre aux besoins et attentes des différents secteurs et acteurs de terrain. Nous adaptons dès lors nos prestations en fonction des demandes du public. Notre module de formation vise à mieux connaître les aidants-proches, les soutenir et favoriser la complémentarité avec les professionnels.

Pour plus de cohérence, nous collaborons avec l'ASBL Aidants Proches Bruxelles, tant sur les contenus que sur les territoires.

Les professionnels de santé et du social, tout comme les administrations, sont les premiers interlocuteurs des proches-aidés dans le suivi de leur santé, leur soutien dans les activités de la vie quotidienne et leurs démarches administratives. Bien souvent, les aidants-proches accompagnent leur proche ou en sont les intermédiaires (prise de rendez-vous, coordination, démarches administratives...).

Ces différents points de rencontre sont donc des lieux privilégiés de repérage et d'accompagnement des aidants-proches.

Nous sommes persuadés que, en connaissant mieux les aidants, les professionnels pourront mieux les aider à s'auto-reconnaître, les soutenir et favoriser la complémentarité des rôles. Tel est l'objectif de nos modules de formation et sensibilisation.



03 SERVICE FORMATION & SENSIBILISATION

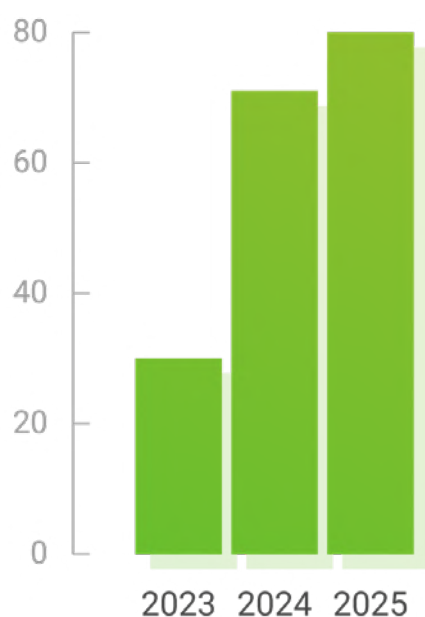
En 2025, le service a accompli 26 missions d'une durée totale de 80h, avec 728 professionnels ou futurs professionnels touchés.

En 2024, nous avons accompli 22 missions (71h), avec 423 professionnels ou futurs professionnels touchés.

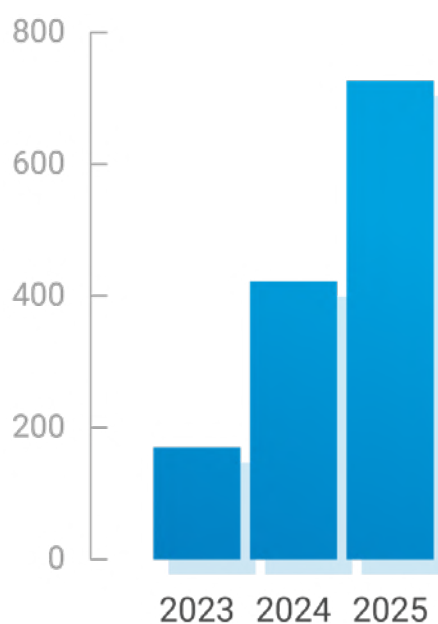
En 2023, nous avons dispensé 30 heures de formation pour toucher 170 professionnels.



Heures de formation



Nombre de professionnels formés



Et dans le détail, nos modules privés/fermés

Par nos modules, 728 professionnels ou futurs professionnels ont pu être sensibilisés au vécu et aux besoins des aidants, informés des dispositifs existants pour les soutenir et formés à leur accompagnement.

Notre module de formation de 6h, ouvert à tous les profils professionnels ou sollicité pour un profil spécifique (aides familiales par exemple...) a de plus en plus de succès : 87 personnes en ont profité en 2025.

8 modules plus spécifiques de sensibilisation (entre 1 et 3h) ont également été proposés sur des thématiques variées : soins palliatifs, certificat sur les violences intrafamiliales, milieu hospitalier, aides familiales.

Cela nous a mobilisés pour 6 réunions internes au service, et 5 groupes de travail externes de co-construction et ajustements pour proposer des modules au plus près des demandes.



Sensibilisations ouvertes

Au-delà de ces modules de formation et sensibilisation « fermés/privés » assurés par le service Formations, nous avons réalisé de nombreuses sensibilisations plus généralistes auprès de nombreux acteurs locaux, notamment à l'attention du grand public, professionnel ou pas, comme mentionné précédemment dans les activités de notre service Appui & Accompagnement.

Des séances d'information en ligne sont maintenant bien rôdées également, permettant aux personnes intéressées (aidants-proches, professionnels...) d'être informées sur la loi de reconnaissance des aidants-proches et les dispositifs existants pour les soutenir.

PERSPECTIVES 2026

Pour 2026, nous visons la poursuite de nos modules de formation (courtes ou longues). Des contenus plus spécifiques continuent à être réfléchis en interne (gestion de conflit, institution...).

Les séances d'information en ligne sur la loi et les droits des aidants-proches seront multipliées, que ce soit dans une formule tout public ou plus directement à l'attention de partenaires (associations de patients et proches...).

Des thématiques diverses seront aussi déployées via ce canal, avec un intervenant externe amenant une expertise différenciée.



04

Service Communication & Événements



Le Service Communication & Événements coordonne et développe la communication interne et externe de l'ASBL en veillant à la cohérence de ses supports et messages. Il prend également part à la coordination des événements relevant des missions de l'association.

À ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres services pour proposer, développer ou participer à l'élaboration d'un panel d'outils destinés aux différents publics que nous souhaitons toucher.

12^E ÉDITION DE LA SEMAINE DES AIDANTS-PROCHES

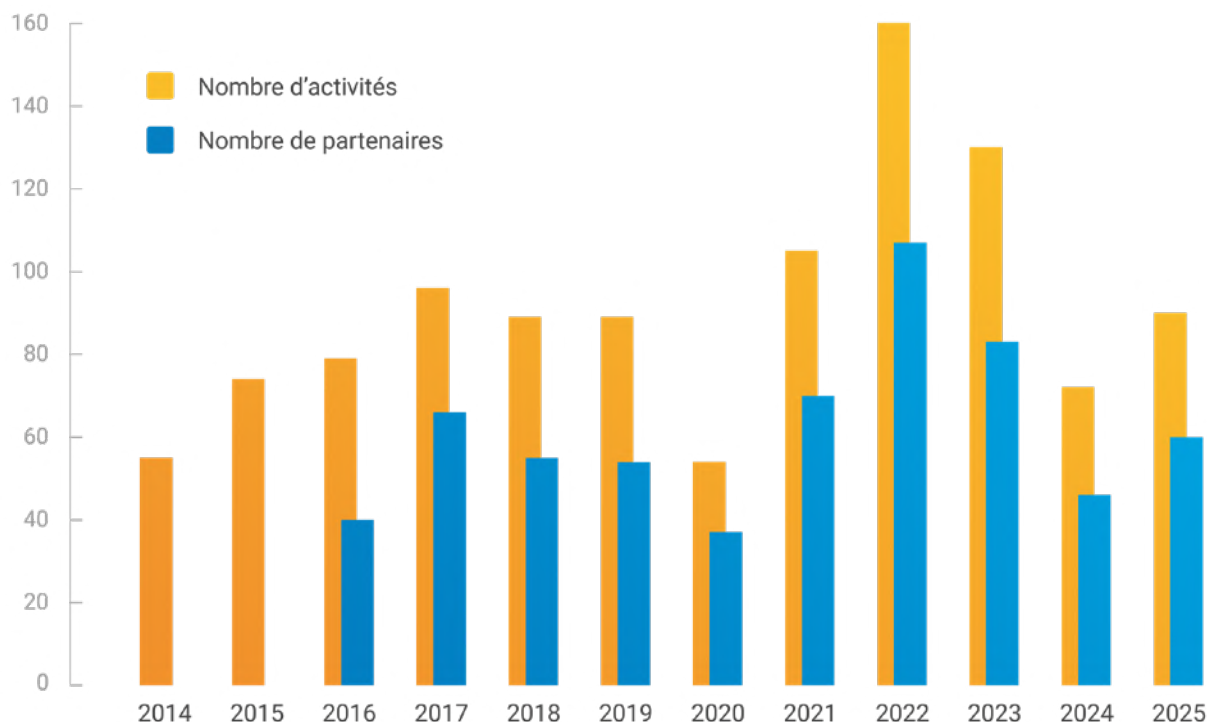


La 12e édition de la Semaine des Aidants-Proches s'est tenue du 29 septembre au 5 octobre 2025. Elle a marqué une étape importante dans la structuration de l'événement avec une nouvelle charte graphique, un site web entièrement refondu et de nouveau géré en interne par notre ASBL, ainsi qu'un renforcement de la collaboration avec l'ASBL Aidants Proches Bruxelles. Ces évolutions ont visé à moderniser l'image du projet, sécuriser son infrastructure numérique et faciliter la participation des partenaires.

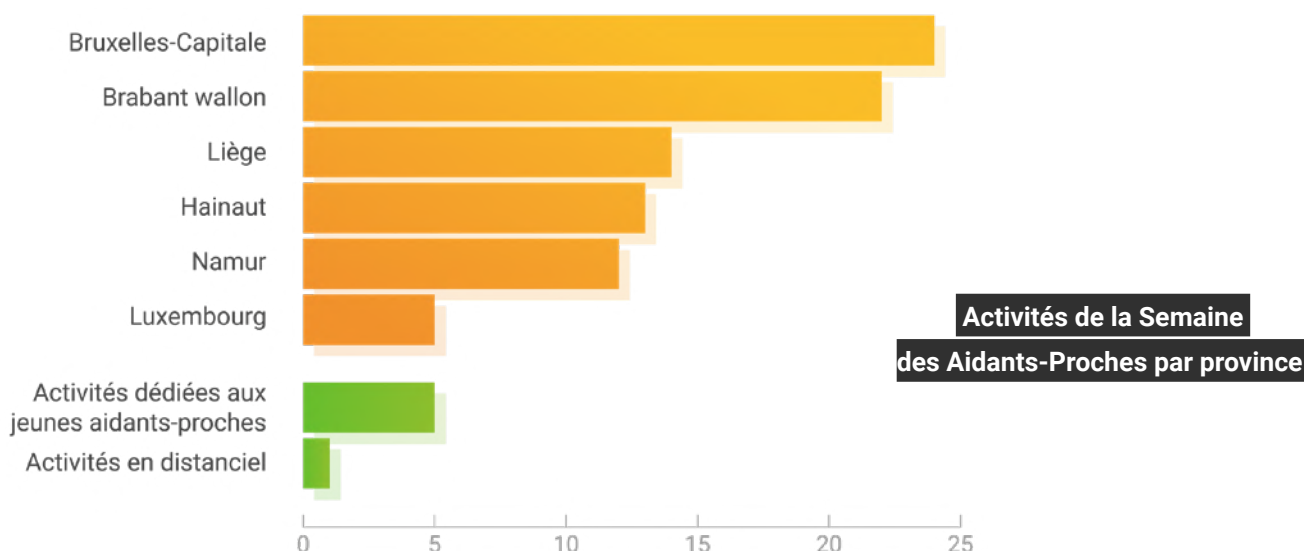
La refonte du site a permis de disposer à nouveau d'un outil stable et évolutif, offrant à la fois un espace d'information pour le public et un espace dédié aux partenaires pour la gestion et la promotion de leurs activités. Parallèlement, un important travail de prospection a été mené afin d'élargir le réseau mobilisé autour de l'événement : plus de 1.300 nouveaux contacts potentiels ont été identifiés et ajoutés à notre base de données. Un webinaire d'information organisé au mois de mai, suivi par plus de 100 personnes, a également permis d'accompagner les partenaires dans l'organisation de leurs initiatives.

Ces efforts ont contribué à remettre cet événement phare sur les rails d'une évolution positive, après une année 2024 plus compliquée. Au total, 90 activités ont été proposées par plus de 60 partenaires répartis sur l'ensemble du territoire de la Wallonie et

de Bruxelles, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'édition précédente. Plus de 70 packs de communication ont été envoyés aux partenaires afin de soutenir la promotion locale de l'opération.



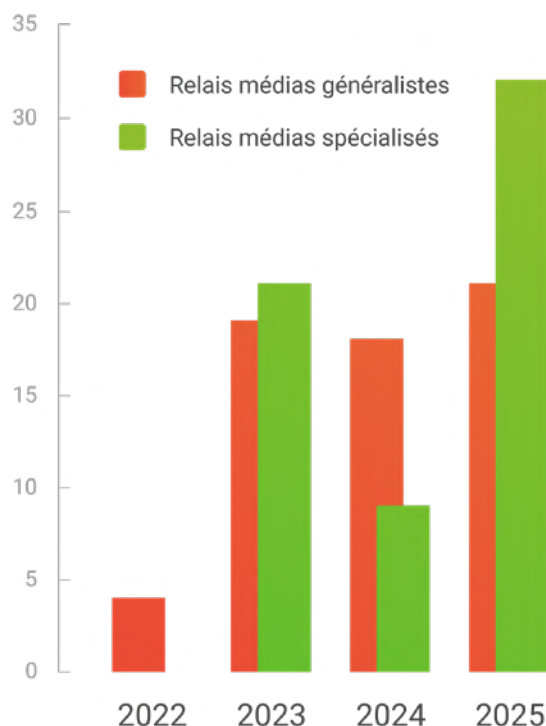
Nombre d'activités et de partenaires pour la Semaine des Aidants-Proches



Activités de la Semaine des Aidants-Proches par province

L'événement a également bénéficié d'une visibilité médiatique croissante, avec 21 relais dans les médias généralistes (+17%) et 32 relais dans des médias spécialisés ou portés par des partenaires (+256%).

L'édition 2025 confirme ainsi la dynamique positive de la Semaine des Aidants-Proches et l'intérêt croissant des acteurs de terrain pour cette initiative. Les bases techniques et organisationnelles désormais consolidées permettront de poursuivre le développement de l'événement lors des prochaines éditions, en renforçant encore les collaborations et la visibilité de la thématique de la proche-aidance.



Relais médias de la
Semaine des Aidants-Proches

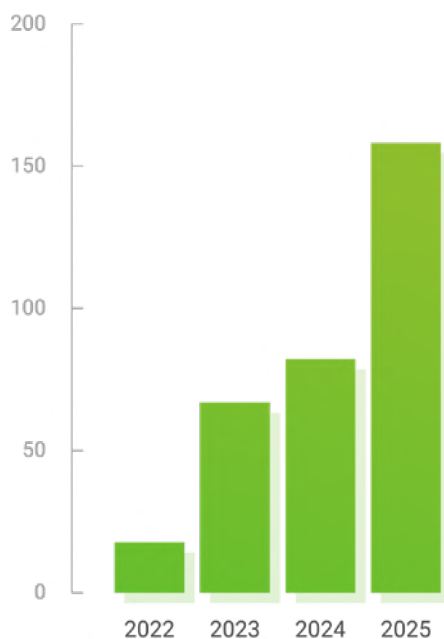
LES RETOURS DANS LA PRESSE

Si les années 2023 et 2024 avaient déjà permis d'amplifier très fortement la présence médiatique de notre ASBL et de la proche-aidance, 2025 aura été plus qu'une année de confirmation avec un doublement de celle-ci.

De 79 articles ou sujets radio-/TV en 2024, nous sommes passés à 157 en 2025 (+99%), dont 109 dans la presse généraliste (+65%) et 48 dans la presse spécialisée (+270%).

Initiés en 2023, les efforts accomplis pour humaniser au maximum tout cela au travers de cas concrets et de témoignages souvent très poignants ont également été poursuivis.





Nombre d'échos dans la presse

Toujours très positifs, ces échos ont permis d'amplifier sensiblement la prise de conscience par le grand public de l'existence même des aidants-proches, de leurs réalités plurielles et de leurs besoins tout aussi divers, le tout au service de nos revendications les concernant. Parions qu'il en ait été de même par effet de contagion au sein du monde politique...

MAILINGS, ARTICLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

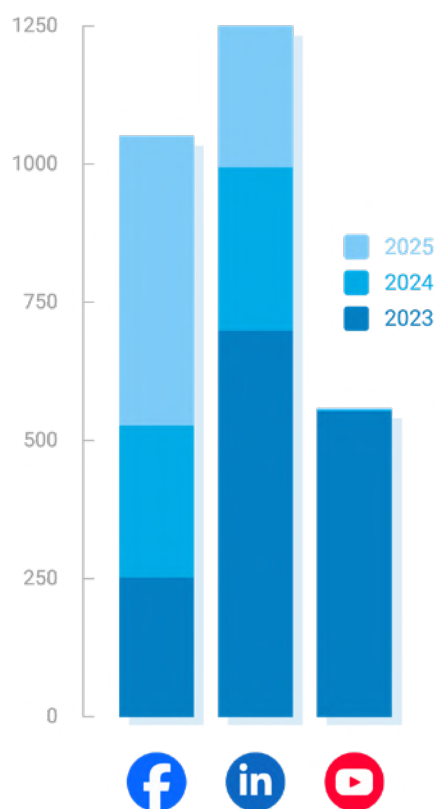
Nous avons publié 3 newsletters mettant en relief nos activités, dont la Semaine des Aidants-Proches. Plusieurs mailings ciblés ont également été réalisés concernant cette même activité ainsi que pour assurer la promotion de certaines de nos formations décentralisées qui ont eu pour but de les rendre plus concernantes.

La publication d'articles sur notre site s'est quant à elle poursuivie à un rythme particulièrement accéléré. Ils ont notamment mis en relief les avancées positives obtenues sur le plan politique, de nouvelles initiatives prises en faveur des jeunes aidants-proches à l'UMons et à l'ULiège, la dernière étude de Sciensano ainsi que certains échos de nos activités dans les médias.

La dynamique de croissance de nos réseaux sociaux s'est également poursuivie de manière soutenue. Notre page Facebook générale a ainsi vu son nombre d'abonnés doubler, passant de 526 en 2024 à 1.059 en 2025 (+533). Cette progression significative est le fruit d'un travail important de publication et de régularité dans l'animation de la page. Elle s'inscrit également dans la continuité de notre démarche de « reconquête » amorcée suite à la suppression de notre page en 2022, pour des raisons qui resteront à jamais inconnues.

La progression de notre compte LinkedIn est restée plus timide, tout en étant bien présente, avec 1.249 abonnés fin décembre 2025, contre 1.000 un an plus tôt (+249). Ce canal confirme son rôle essentiel pour renforcer notre visibilité institutionnelle et professionnelle.

Du côté de YouTube, la situation est demeurée globalement stable, avec 559 abonnés (+4). Cela s'explique notamment par une activité de publication limitée en 2025, avec une seule nouvelle vidéo mise en ligne : le replay du webinaire de présentation de la Semaine des Aidants-Proches à destination des partenaires. La chaîne continue toutefois de remplir son rôle de vitrine vidéo, avec environ 1.700 vues cumulées sur l'ensemble des contenus, un niveau similaire à celui observé en 2024.



Nombre d'abonnés sur nos réseaux sociaux

LES LIVRETS THÉMATIQUES

Il en existe deux :

- Suis-je aidant-proche ?
- Comment concilier mon emploi et ma famille ?

Une actualisation de logo y a été faite en 2025 pour corriger celui du Fonds Social Européen qui était incomplet dans les versions précédentes.

Suis-je aidant-proche ?



Comment concilier mon emploi et ma famille ?

LES FLYERS D'INFORMATION

Il en existe désormais cinq :

- Êtes-vous un (jeune) aidant-proche qui s'ignore ?
- Vous vous occupez régulièrement d'un proche en perte d'autonomie ?
- Vous aidez un proche (Info'Aidants) ?
- Qui prendra le relais auprès de mon proche s'il m'arrive quelque chose ? (Cartes d'urgence)
- Ce que des jeunes vivent parfois en silence



Le cinquième flyer a été ajouté à la collection dans la foulée de notre projet consacré aux jeunes aidants-proches initié en 2024 grâce au financement obtenu du FSE+.



LES GOODIES

Modernisés en 2024, les stylos-billes de l'ASBL ont continué à rencontrer un franc succès. La présence désormais sur leur clip du numéro de téléphone de notre permanence participe à la notoriété de celle-ci. Ils ont été « réimprimés » à 3.000 exemplaires en 2025.



LE SITE DOC'AIDANT

Il contient de la documentation que nous mettons à disposition du public et des professionnels. Son contenu n'a plus évolué depuis 2024. Nous avons néanmoins continué à donner suite à quelques demandes de mise à disposition des publications que nous recevons, sans en ajouter de nouvelles. L'avenir de ce portail doit être clarifié.

RÉUNIONS DE SERVICE

Instituées en novembre 2024, des réunions de service régulières ont permis à l'équipe de prendre un temps d'échange, de planification et de coordination sur les enjeux et outils dont nous assurons la gestion, en tout ou en partie.

Cela favorise grandement les avancées sur une série de besoins transversaux bénéficiant à l'ensemble de l'association.

PERSPECTIVES 2026

Au printemps et à l'été 2025, nous avons en vain tenté d'alerter le vice-Premier ministre fédéral en charge de l'Emploi sur le contenu de la réforme du chômage qu'il préparait, et plus particulièrement sur les effets désastreux qu'elle allait entraîner sur certains aidants-proches empêchés de travailler à plein temps.

Cerrefus de nous écouter nous a forcés à mettre de côté nos tentatives de dialogue constructif au profit d'une action médiatique préparée en fin d'année et appelée à se déployer en janvier 2026. Elle connaîtra un impact

particulièrement remarquable, permettant notamment d'initier un débat sociétal d'une ampleur totalement inédite sur la proche-aidance, dans la partie francophone du pays, mais aussi en Flandre. Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochain rapport d'activités.

La préparation des 20 ans de notre ASBL et la mise en relief des avancées obtenues en matière de droits des aidants-proches grâce au succès de la campagne précitée occupera une part conséquente de notre année 2026.

05

**Service Administratif
& Financier**



Le Service Administratif & Financier joue un rôle central dans l'organisation de l'association. Il a la charge de la gestion administrative et financière de l'ASBL. Il vient en support des autres services et assure le bon fonctionnement de l'association.

ASPECT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

L'année 2025 a été stable financièrement grâce au recours au crédit bancaire à certains moments de l'année. La comptabilité analytique imposée par le projet FSE+ s'est mise en place.

Au niveau de la gestion administrative, plusieurs changements importants de fournisseurs ont demandé beaucoup de préparation et de suivi.

Nous avons notamment changé de prestataire informatique et opté pour un serveur plus sécurisé. La téléphonie a également été modifiée : nous utilisons désormais une application plus facile à utiliser en télétravail et permettant de traiter plus d'appels, même ceux qui nous arrivent en dehors des heures d'ouverture.

Autre changement majeur qui a mobilisé de nombreuses heures de travail : le changement de logiciel comptable. Nous utilisons un logiciel obsolète fourni par notre comptable externe. Afin d'optimiser nos coûts de fonctionnement, nous avons choisi d'utiliser l'application comptabilité sur le logiciel de gestion Odoo. La configuration par un consultant Odoo et notre comptable interne a pris du temps et sera finalisée début 2026 afin d'automatiser le plus possible l'encodage comptable.

Le choix d'Odoo comme logiciel comptable a permis d'installer facilement et sans coût supplémentaire la fonctionnalité Peppol. Après avoir réalisé un appel d'offres pour la comptabilité externe et avons choisi une nouvelle fiduciaire basée à Andenne.

FORMATION CONTINUE

Comme chaque année, notre ASBL a encouragé ses travailleurs à suivre des formations. Grâce notamment à l'appui du Fonds 4S, 5 personnes ont pu suivre des

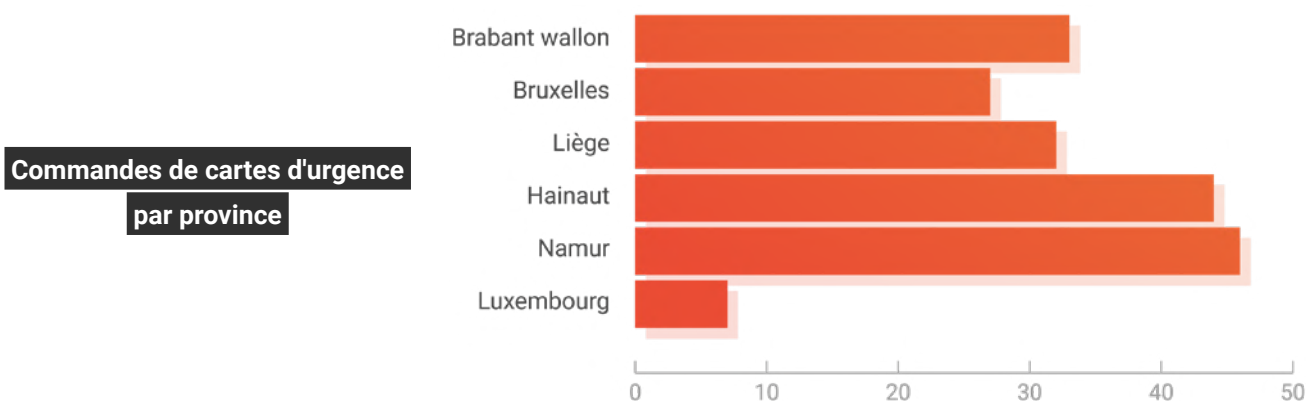
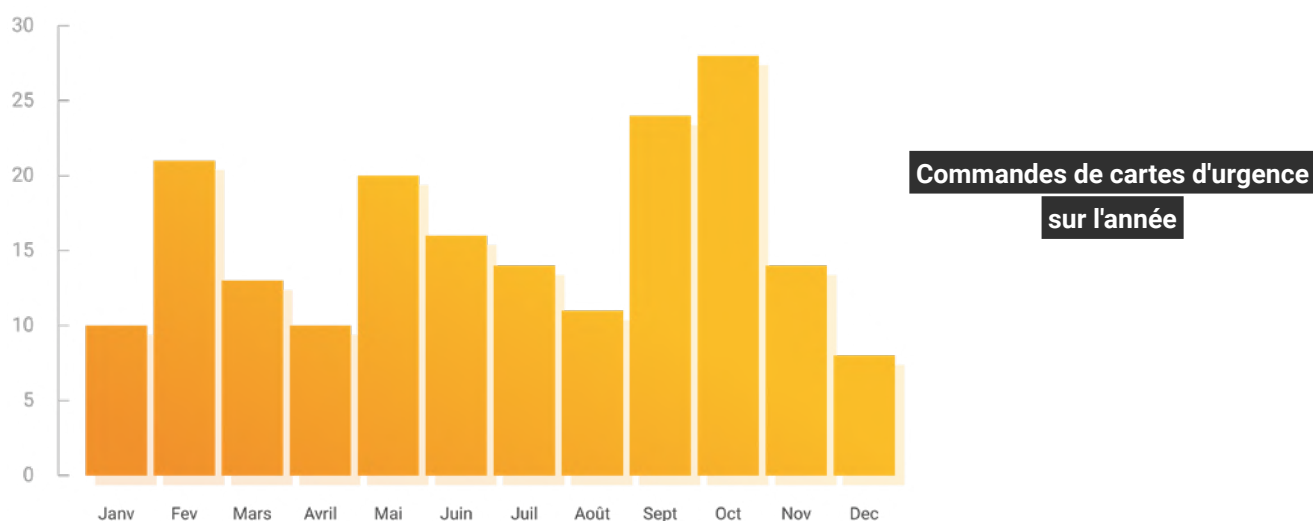
formations en ligne et en présentiel sur les thématiques suivantes : communication dans le non-marchand, secourisme, ressources humaines et comptabilité.

CARTES D'URGENCE

Nous avons reçu 189 demandes de cartes en 2025. Sauf rares exceptions, il s'est agi de demandes couplées pour une carte « aidant-proche » et une carte « personne aidée ». 12 personnes ont demandé à être appelée par notre permanence par ce biais.

Les requêtes se répartissent géographiquement comme suit :

- 162 pour la Wallonie
- 27 pour Bruxelles et sa périphérie
- 0 pour la Flandre



Ces données sont en légère baisse par rapport à l'an passé. Les cartes sont commandées presque exclusivement via le formulaire en ligne. Les demandes se répartissent de manière équitable durant l'année, excepté aux mois de décembre et janvier où l'on constate une diminution des commandes ainsi qu'aux mois de septembre et d'octobre où, à l'inverse,

le nombre est en augmentation grâce à l'effet de la Semaine des Aidants-Proches.

Nous travaillons toujours en parallèle avec les cartes d'urgence provisoires en carton au format carte de visite, qui permettent aux professionnels comme aux particuliers qui les reçoivent de les remplir directement.

Conclusion



CONCLUSION

À la lecture de ce rapport d'activités, une réalité s'impose : en 2025, nous avons poursuivi nos missions avec détermination, en consolidant une expertise aujourd'hui largement reconnue. Nous restons, plus que jamais, la seule structure qui défende de manière transversale l'ensemble des aidants-proches, quels que soient leur âge, leur situation de vie ou la pathologie de leur proche-aidé. Cette spécificité constitue à la fois notre force... et notre responsabilité.

Mais cette reconnaissance croissante s'accompagne d'une pression qui l'est tout autant. Les sollicitations se multiplient, les besoins explosent et, pourtant, nos moyens, eux, n'évoluent pas en conséquence. Nous sommes encore trop souvent contraints de refuser des invitations, des sollicitations ou des interventions, faute de ressources suffisantes. Cette situation est d'autant plus préoccupante que, sur le terrain, l'épuisement des aidants-proches et des professionnels qui les entourent est palpable et ne cesse de s'intensifier.

Il y a ici un enjeu majeur pour notre société. Ne pas soutenir les aidants-proches aujourd'hui, c'est accepter un coût humain, social et économique bien plus élevé demain. Ce constat est d'autant plus frappant lorsque l'on prend la mesure de leur contribution réelle. Selon une étude européenne, les aidants-proches permettent aux pouvoirs publics de réaliser une économie annuelle estimée à près de 2,5% du PIB du pays, qui grimpe même jusqu'à 3,6% selon l'Organisation mondiale de la Santé. Pour la Belgique, cela équivaut à un apport compris entre 15 et 22 milliards d'euros ! Par ailleurs, ils assurent près de 80 % de l'aide et des soins à domicile.

Dès lors, une question simple s'impose : que ferait notre société sans eux ?

CONCLUSION

Au regard de cette contribution essentielle, les soutenir apparaît non pas comme un coût, mais comme un investissement minimal face à ce qu'ils apportent quotidiennement. Et pourtant, les réponses structurelles tardent, ou restent insuffisantes.

Les engagements politiques existent, au niveau wallon et nous saluons la volonté d'avancées, notamment par les travaux menés avec l'AViQ et le Gouvernement wallon en vue de la mise en place d'une future stratégie wallonne en faveur des (jeunes) aidants-proches. Cette dynamique est porteuse d'espoir, mais elle appelle désormais des traductions concrètes, visibles, rapides, et accompagnées des moyens conséquents et nécessaires.

Dans le même temps, nous avons relayé auprès des partis politiques aux fédérale les nombreuses inquiétudes exprimées par les aidants-proches, notamment en ce qui concerne les évolutions liées au chômage et à la prise en charge des malades de longue durée. Nous avons interpellé directement plusieurs membres de la majorité. Les retours reçus, parfois incohérents, et mêmes vexants, nous ont laissés, à certains égards, perplexes, alors même qu'en janvier dans leur accord fédéral, il annonçait que "Les aidants proches jouent un rôle très important. Il faut mieux les soutenir et renforcer leur statut et leurs droits."

Plus préoccupant encore, malgré un avis favorable du Conseil d'État concernant la prise en compte des aidants-proches dans les dispositifs liés au chômage, celui-ci n'a délibérément pas été suivi. Par ailleurs, le choix de ne pas écarter les aidants-proches d'une future exclusion du chômage – sans prévoir de statut protecteur ni garantir une véritable protection sociale pour celles et

ceux qui consacrent parfois l'essentiel de leur temps à soutenir un proche en perte d'autonomie — apparaît particulièrement difficile à comprendre.

Cette décision est d'autant plus choquante, que nous, aux côtés d'autres associations et acteurs de la société civile, avons alerté à de multiples reprises sur les conséquences concrètes de cette mesure. Ces interpellations étaient connues, argumentées, documentées. Elles n'ont pourtant manifestement pas été prises en compte.

Dès lors, il ne s'agit plus d'un simple angle mort des politiques publiques, mais bien d'un choix assumé par le Gouvernement fédéral. Un choix qui, par son caractère rigide et déconnecté des réalités de terrain, apparaît comme profondément injuste, voire inhumain à l'égard des aidants-proches.

Cela soulève une question essentielle de cohérence et de responsabilité politique. Comment concilier des engagements répétés en faveur des aidants-proches avec des décisions qui, concrètement, fragilisent encore davantage leur situation ? Pour les aidants-proches, ce décalage est vécu comme un manque de reconnaissance, mais aussi comme une forme de violence institutionnelle. Ces éléments nous rappellent à quel point leur situation reste fragile et dépendante de décisions structurelles. Ils renforcent notre conviction qu'il est indispensable de construire des réponses cohérentes, protectrices et durables.

Soutenir les aidants-proches ne devrait pas être une variable d'ajustement. C'est une nécessité. Et au regard de ce qu'ils apportent à la société, il est légitime d'attendre aujourd'hui des choix politiques à la hauteur.

CONCLUSION

Car au fond, notre message est simple : les aidants-proches ne doivent pas être contraints de s'adapter en permanence à une société qui peine encore à les reconnaître. C'est à la société, aux politiques publiques et aux dispositifs d'accompagnement de s'adapter à leur réalité. Cela suppose une vision ambitieuse, mais aussi des moyens à la hauteur de leur contribution à la société.

Comme ce rapport le démontre, nous faisons beaucoup — énormément — avec peu. Et nous continuerons à le faire, avec la même énergie et la même conviction. Mais si nous voulons réellement changer d'échelle, offrir aux aidants-proches des solutions à la hauteur de leurs besoins et prévenir leur épuisement, un renforcement structurel de notre action est indispensable.

L'avenir des aidants-proches en Wallonie ne peut reposer uniquement sur leur engagement et leur résilience. Il doit s'appuyer sur une politique volontariste, des choix clairs et un soutien renforcé aux acteurs qui, au quotidien, œuvrent à leurs côtés.

Nous sommes prêts.

Reste à transformer les intentions en actes.



Maxime DELAITE
Directeur de l'ASBL Aidants Proches



Route de Louvain-La-Neuve, 4/2 - 5001 Belgrade
info@aidants.be - 081/74.68.79
www.wallonie.aidants-proches.be

Avec le soutien de



Cofinancé par l'Union européenne

